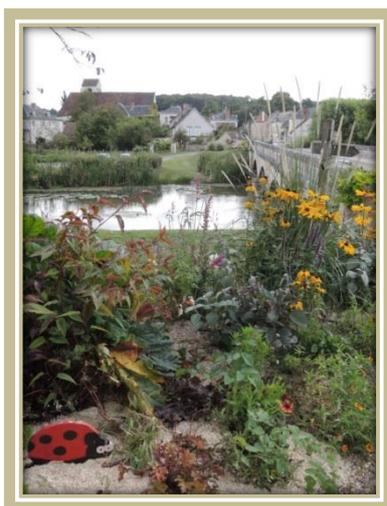


---

## SOMMAIRE



Le Mot du Maire	p 2
Informations Pratiques	p 3
Agence postale communale	p 9
Etat civil de la commune de Chaumussay 1914-2014	p 10
Présentation du Conseil Municipal	p 12
Conseil municipal - Infos	p 15
Commission culturelle	p 21
Fleurissement	p 22
Le frelon asiatique	p 24
Civisme	p 25
La CCTS vous propose...	p 26
La gendarmerie vous communique...	p 27
Syndicat à vocations multiples des deux rivières	p 28
Syndicat de gendarmerie	p 29
SIEIL	p 30
S.I.A.E.P. Val de Claise	p 32
SATESE	p 34
Syndicat intercommunal du transport lochois	p 35
Association Amicale des Anciens	p 36
Association Anciens Combattants	p 37
Comité des Fêtes	p 38
Association Fêtes et Animations	p 40
Le P'tit Paumé	p 41
A.A.P.P.M.A. Le Dard	p 42
Amicale Pétanque Chaumussay Grand- Pressigny	p 43
Ils habitent Chaumussay	p 44
Chaumussay et ses lucarnes	p 45
Chaumussay en musique	p 46
Des associations à votre service	p 47
Sortez à Chaumussay !	p 56



---

## LE MOT DU MAIRE



Je voudrais, en ce début d'année 2015, nous associer au drame qui vient de nous bouleverser. Quand on touche à la liberté d'expression, à nos forces de police, à des innocents, c'est la France, c'est la République qui est bafouée, c'est notre liberté.

Revenons à notre commune. Forts de la confiance que vous nous avez accordée dans un contexte budgétaire difficile, nous tentons de mener à bien notre feuille de route communale.

Nous avons résolu de nombreux problèmes d'eaux pluviales. Nous avons refait les voies de la Boissière, Millet et Jussay et venons de lancer une aire de valorisation du patrimoine tant paysager qu'architectural. Le patrimoine est notre seule richesse et nous devons le préserver. En 2015, entre autres, nous prévoyons la restauration des murs du cimetière et de l'ancienne école avec l'aide de la fondation du patrimoine.

Face aux modifications territoriales qui s'annoncent, nous devons soigner l'image de notre village et son cadre de vie.

En cette période de toute incertitude, nous ré-écrivons l'histoire pour le meilleur et pour le pire. Notre canton de Preuilly explose puisque nous voici regroupés avec celui du Grand-Pressigny, Descartes et Ligueil ; et en 2020, plus de département !

Nos quatre communautés de communes étudient une éventuelle fusion, nous entraînant de Cormery à Tournon-Saint-Pierre avec un mot d'ordre : la proximité. Une entente économique couvrant ce même territoire a déjà été signée.

L'état nous demande des plans de mutualisation et que prévoira la réforme pour ses communes nouvelles de plus ou moins 1000 habitants ?

Si ces défis s'annoncent passionnants, il ne faudra pas se méprendre ; pour réussir, il faudra qu'ils soient acceptés par tous. L'avenir nous le dira...

Je veux remercier l'ensemble du conseil municipal et nos agents. 2014, année difficile pour nos agents avec la mort accidentelle de Rémy. Sylvain a été recruté et s'acquitte très bien de sa tâche. Fabienne, notre secrétaire, passe sans problème de la casquette de secrétaire à celle de postière. Martine nous assure le ménage et l'entretien.

Pensons à nos agents dans ces réformes annoncées, ils ne sont pas des structures mais des personnels humains.

Je voudrais citer en dernier Christian Roy. L'heure de la retraite a sonné. Plus de 36 ans qu'il a participé à l'évolution de nos communes mariant avec dextérité son tractopelle ; il aurait pu remplir une pyramide de verres ! Le SIVOM continue.

A tous et toutes, je veux présenter mes meilleurs vœux : Santé Bonheur pour vous et vos familles. Je veux souhaiter à nos associations une belle année culturelle et sportive et les remercier de leur engagement.

Faisons preuve de solidarité envers nos anciens ; ils sont la mémoire du temps qui passe mais ils peuvent souffrir aussi de solitude.

N'oublions pas les mots clés de notre république : LIBERTE EGALITE FRATERNITE.

M.T. BRUNEAU

---

## INFORMATIONS PRATIQUES



### ➤ MAIRIE

tél. 02 47 94 54 02 - fax. 02 47 94 54 06  
courriel : [chaumussaymairie@wanadoo.fr](mailto:chaumussaymairie@wanadoo.fr)



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS : prendre rendez-vous au secrétariat de mairie ou auprès de Madame le Maire, Marie-Thérèse BRUNEAU 02 47 94 40 07 et des adjoints : Colette HOUDAYER 02 47 94 65 44, Luc DELORME 07 62 33 16 16.

Ouverture du secrétariat : tous les jours de 8h30 à 12h30.

### ➤ TARIFS COMMUNAUX

#### ➤ Photocopies :

	<u>Photocopie noir &amp; blanc</u>	<u>Photocopie en couleur</u>
Photocopie A4 simple	0,25 €	0,60 €
Photocopie A4 recto/verso	0,30 €	1,20 €
Photocopie A3 simple	0,30 €	0,90 €
Photocopie A3 recto/verso	0,55 €	1,20 €



#### ➤ Salle polyvalente :

	<u>habitant de la commune</u>	<u>habitant hors commune</u>
Salle + cuisine - 1/2 jour :	50,00 €	70,00 €
Salle + cuisine - 1 jour :	100,00 €	150,00 €
Salle + cuisine - 2 jours :	150,00 €	200,00 €
Location vaisselle :	0,35 €/personne	0,55 €/personne
Location ens. Cuillère, fourchette, couteau	0,15 €/personne	0,15 €/personne
Chauffage - 1 jour :	45,00 €	45,00 €
Chauffage - 2 jours :	55,00 €	55,00 €
Scène :	30,00 €	30,00 €
Remise en état des locaux par la commune :	60,00 €	60,00 €

**CAUTION DE GARANTIE** (à verser à la signature du contrat) : 350,00 €

Attestation d'assurance à fournir.

#### ➤ Mise à disposition des prises électriques à l'aire de pique-nique :

Pour une utilisation: 10,00 €

➤ Salle des associations :

Limitée à une vingtaine de personnes.

1 journée : 60,00 €

journée supplémentaire : 30,00 €

**CAUTION DE GARANTIE :** 100,00 €

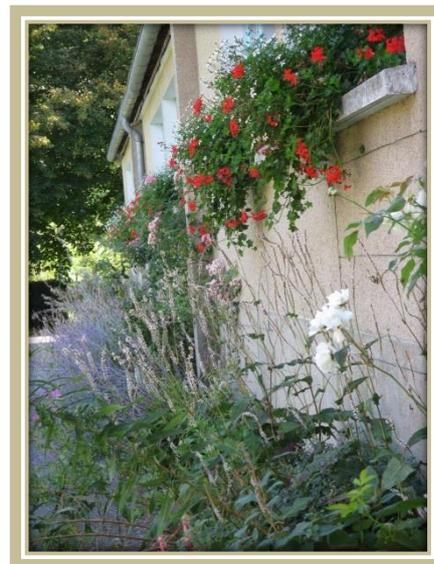
➤ Salle de l'ancienne école :

Limitée à une trentaine de personnes.

1 journée : 40,00 €

1 journée avec chauffage : 50,00 €

**CAUTION DE GARANTIE :** 100,00 €



➤ Location de tables, tréteaux et bancs :

↳ pour les personnes de la commune :

- indemnité de 8,00 €, quel que soit le nombre de tables, bancs, tréteaux utilisés.

↳ pour les personnes hors commune :

- indemnité de 8,00 €, pour l'utilisation de 1 à 5 tables avec bancs et tréteaux.

- indemnité de 6,00 €, par tranche suivante de 5 tables avec bancs et tréteaux.

**CAUTION DE GARANTIE** (à déposer à la demande de location) : 100,00 €.

➤ Location de la toile de tente :

Pour une utilisation ou un week-end : 31,00 €

**CAUTION DE GARANTIE :** 80,00 €

➤ Cimetière communal :

**RAPPEL :** pour toute inhumation OU TRAVAUX dans le cimetière, prévenir le secrétariat de mairie.

a - Si vous désirez acheter une concession de terrain : - 30 ans : 100,00 €

- 50 ans : 120,00 €

- perpétuelle : 420,00 €

b - si vous désirez acheter une concession au columbarium : - 15 ans : 270,00 €

- 30 ans : 370,00 €

- 50 ans : 420,00 €

c - si vous désirez acheter une concession pour caveau d'urne : - 15 ans : 30,00 €

- 30 ans : 50,00 €

- 50 ans : 60,00 €

d - pour toute inhumation supplémentaire dans une concession existante ainsi que pour toute urne supplémentaire déposée, vous serez redevable de la somme de 30,00€.

➤ **ASSISTANTE SOCIALE** : [Mme MARTINS](#) - Tél. 02 47 94 64 16

➤ **JUSTICE** : Conciliateur : [M. DESMEE](#) - Prendre rendez-vous au [02 47 94 50 04](#).

Permanence le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à la mairie de PREUILLY-SUR-CLAISE

Le rôle du conciliateur de justice est de rechercher le règlement à l'amiable et équitable des différends et ainsi éviter un procès. Son champ d'action est très large et concerne tout particulièrement les conflits entre les particuliers. Les litiges avec l'administration ne relèvent pas de sa compétence mais de celle du médiateur de la République.

Le conciliateur de justice participe au service public de la justice. Avant de prendre ses fonctions, il prête serment de les exercer loyalement devant le Premier Président de la Cour d'Appel d'Orléans qui le nomme. Il est tenu à une obligation d'impartialité et de confidentialité. Il exerce sa fonction à titre bénévole. Il est compétent dans les limites du canton où il est nommé. Ce qui suppose qu'au moins une des parties y soit domiciliée ou y réside ou que l'objet du litige y soit situé.

Le conciliateur de justice peut être saisi sans formalisme par toute personne qui désire faire appel à lui. Les personnes qui décident de rencontrer le conciliateur le font librement. La procédure de conciliation est simple, rapide, amiable, et gratuite.



➤ **TRESORERIE DE LA TOURAINE DU SUD**

4 Rue des Champs Marteaux 37160 DESCARTES

Tél. 02 47 59 71 14 - courriel : [t037014@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t037014@dgfip.finances.gouv.fr)

➤ **RPI « CLAISE ET CREUSE »**

Ecole de PREUILLY-SUR-CLAISE Tél. 02 47 94 51 44 - Directrice : Madame ARNOUX

Ecole de ZYEURES SUR CREUSE Tél. 02 47 94 55 57 - Directrice : Madame VELLUE

Ramassage scolaire gratuit par taxis.



➤ **CULTE**

Prendre rendez-vous au secrétariat :

1bis rue Léveillé - 37160 DESCARTES

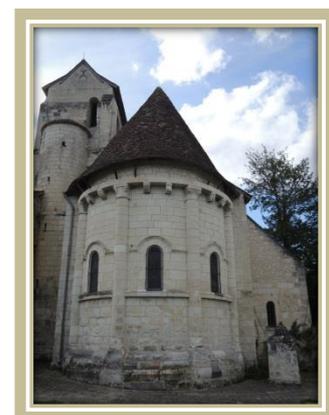
Tél. 02 47 59 70 91 - courriel : [accueil@catholique-descartes.org](mailto:accueil@catholique-descartes.org)

Presbytère de Preuilly : Impasse du cloître - 37290 Preuilly-sur-Claise

Prêtres :

[P. Bernard TAUDIÈRE](#), curé in solidum ([b.taudiere@orange.fr](mailto:b.taudiere@orange.fr))

[P. Jocelyn FORTIN](#), curé in solidum et modérateur ([fortinjocelyn@yahoo.fr](mailto:fortinjocelyn@yahoo.fr))



➤ **MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES de la Touraine du côté du Sud**

Jardins de l'Abbaye 37600 Beaulieu-Les-Loches

Tél. 02 47 59 10 00 [contact@m2e-tourainecotesud.fr](mailto:contact@m2e-tourainecotesud.fr)

➤ **LE RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE (RAM)**

Horaires et lieux d'ouverture

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 pour les rendez-vous et la permanence téléphonique.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
DESCARTES	08h30-12h30	08h30-12h30		
PREUILLY/CLAISE			08h30-12h30 un jeudi sur deux	
LA-CELLE-ST-AVANT			08h30-12h30 un jeudi sur deux	
LE-GD-PRESSIGNY				08h30-12h30 un vendredi sur deux
TOURNON-ST-PIERRE				08h30-12h30 un vendredi sur deux

Coordonnées : Fleur RENAULT  
02 36 33 90 62 - 06 31 66 24 42  
Courriel : [ram@tourainedusud.com](mailto:ram@tourainedusud.com)

➤ **RELAIS DES SERVICES PUBLICS**

Pour être au plus près de vous, deux lieux sont à votre disposition aux horaires suivants :

	PreUILly-sur-Claise Place Jean Moulin	Grand-Pressigny 1bis Place des Halles
LUNDI	9h00-12h00	14h00-16h30
MERCREDI	14h00-18h00	9h00-12h00
JEUDI		9h00-12h00 14h00-17h00
VENDREDI	9h00-12h00 14h00-17h00	

Le mardi est consacré aux rendez-vous. L'animatrice peut se déplacer dans votre mairie.

Coordonnées : 02 47 94 52 34  
[rsp@tourainedusud.com](mailto:rsp@tourainedusud.com)



## LE TRANSPORT A LA DEMANDE

N'hésitez pas également à utiliser le transport à la demande Touraine Fil Vert qui vient vous chercher à domicile !

0800 123 037



1. Vous appelez gratuitement au plus tard la veille du déplacement jusqu'à 17h en précisant : un aller ou un aller-retour ainsi que l'horaire souhaité de votre prise en charge
2. Vous recevez un appel de confirmation du transporteur vous précisant l'horaire de son passage à votre domicile (cet horaire, avec votre accord, peut varier au plus de 4h dans la même journée par rapport à l'horaire souhaité).
3. Un véhicule vient vous chercher à l'horaire convenu.
4. Fonctionnement : Arrêts à préciser lors de votre réservation, conformément au tableau ci-dessous.

TARIF UNIQUE  
à 2,40 €

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HORAIRES	DESTINATIONS	ARRÊTS
Lundi après-midi	14 h - 18 h	Abilly La Celle Guénand	Maison de retraite Maison de retraite
Mardi	9 h - 12 h 14 h - 18 h	Descartes	Mairie Maison médicale Relais Sépia
		St-Flovier	Place de la Mairie Rue du commerce
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 18 h	Loches	Hôpital Office de tourisme Maison de l'emploi (Beaulieu-les-Loches)
			Grand-Pressigny
Jeudi matin	9 h - 12 h	Grand-Pressigny	Place de l'Église
Jeudi après-midi	14 h - 18 h	Preuilly-sur-Claise	Mairie Relais services publics
Vendredi	9 h - 12 h 14 h - 18 h	Descartes	Mairie Maison médicale Relais Sépia
			Preuilly-sur-Claise

Prise en charge à domicile dans toutes les communes, sauf Loches, à destination uniquement des communes en rose.  
Pas de déplacements possibles à l'intérieur d'une même commune.



## ➤ LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETÉ



Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02 44 01 20 50). Email : [csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## ➤ ORDURES MENAGERES

Ramassage des sacs noirs et jaunes : tous les vendredis.

Ne sortez vos sacs que le jeudi ET rentrez votre poubelle dès qu'elle est vidée!  
Jours fériés : Collecte décalée à partir du jour férié.

## ➤ URGENCES

### SERVICE DE GARDE DES DIMANCHES ET FETES

**Faites le 15 et laissez-vous guider !**



Témoin d'un accident Qui prévenir ?

15 SAMU

18 POMPIERS

112 Numéro européen

à partir d'un portable même sans réseau

Pharmacie de garde :

Faites le 3237 !

## ➤ GENDARMERIE

Brigade de proximité

12 Rue de la Butte - 37350 LE GRAND PRESSIGNY - Tél. 02 47 91 34 50

2 Avenue du 11 novembre 1918 - 37290 PREUILLY SUR CLAISE - Tél. 02 47 91 46 20

Et bien sûr, en cas d'urgence, faites le 17 !

# AGENCE POSTALE COMMUNALE



LA POSTE



Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30.

Services disponibles dans votre agence postale communale :

✓ Courrier et colis

Affranchissement courrier et colis

Vente de timbres, d'enveloppes prêt-à-poster, emballages colissimo

Dépôt des paquets y compris recommandés

Déménagement : faire suivre son courrier

✓ Opérations financières

Retrait et dépôt d'espèces dans la limite de 350 € par période de 7 jours

✓ La poste mobile

Offres forfaits, téléphones



## NOUVEAU, emballages à affranchir :

• Pour tous types d'envoi, choisissez parmi 8 emballages à affranchir.

- 2 formats  
pochettes  
souples



- 2 formats  
pochettes  
cartonnées



- 4 formats  
de type « Colis »



• Un petit prix pour tous les formats, même les grands.

Des tarifs dégressifs par lots de 10 emballages de même format.



• En fonction de vos besoins, affranchissez au juste prix.

- Envois de marchandises ou documents vers toutes destinations (France, Outre-Mer ou à l'international)
- Affranchissement en Courrier, Colissimo ou Chronopost
- Selon vos priorités : délai, sécurité (suivi, remise contre signature), preuve juridique (recommandé)

## COMMENT PROCÉDER :

1

**Vous choisissez la taille de votre emballage**

Dans certains bureaux, un gabarit et un espace sont à votre disposition pour la préparation de votre envoi.

2

**Vous payez :  
votre emballage  
+ votre affranchissement\***

Après avoir déterminé l'épaisseur de votre envoi : plus ou moins de 3 cm.\*\*

3

**Vous déposez votre envoi :**

- Au guichet si votre envoi mesure plus de 3 cm d'épaisseur ou si votre envoi est sécurisé (lettre recommandée, valeur déclarée, Colissimo, Chronopost).
- En boîte aux lettres de rue si votre envoi est un courrier suivi ou ordinaire de moins de 3 cm d'épaisseur.

\* Vous pouvez emporter l'emballage une fois payé pour préparer votre envoi chez vous.

\*\* Voir conditions d'épaisseur et de poids en page suivante.

---

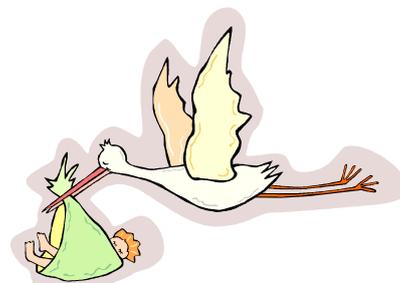
# ETAT CIVIL DE LA COMMUNE DE CHAUMUSSAY 1914 - 2014



## ANNEE 1914 :

### Naissances :

LAMAUD Rachele, Noémie, Alice	11 février
GAVRY Alice, Simonne, Louise	07 mars
NOUHANT Yvonne, Thérèse, Hélène	19 mars
SALAT Renée, Marie, Alphonsine	14 avril
VILLAIN Louis, Auguste, Joseph	29 avril
DOIDY Renée, Jeanne	28 août
ROFFE Pierre, Alphonse	21 septembre
CHAILLOT Désiré, Henri	05 octobre
AUBRAY Paulette, Marcelle	14 octobre
BERRY André, Robert	18 novembre



### Mariages :

PLISSON Emile et BAUDUSSEAU Marie-Louise	14 avril
BARRAULT Joseph et PERCEVAULT Alphonsine	21 avril



### Décès :

MARCELE François époux de Thérèse Célestine, Sophie	18 janvier
FORÉT Louis, Léon époux de Gaultier Marie-Louise	18 janvier
PICAULT Madeleine veuve de Douady François	21 mars
BERRY Louis veuf de Bonneau Flavie	27 avril
BRUNEAU Amélie, Louise épouse de Jarry Théodule, Honoré	25 mai
JARRY Théodule veuf de Morève Françoise, Marie	29 mai
GANGNEPAIN Marie, Silvine, Louise veuve de Grison René	21 août
DESTOUCHES Mary veuve de Arnoult Henry	30 octobre
PLESSARD Enriette veuve de Jacob Germain	06 décembre

## ANNEE 2014 :

### Bonjour les bébés :

Gabin ARNOUX, né à Châtellerault (86),	le 07 juin 2014
Eva, Solène, Eléonore GARCIA CARPENTIER, née à Chambray-lès-Tours (37),	le 24 juin 2014
Mathéo, Jérémie, Gaston SOURIOU, né à Chambray-lès-Tours (37),	le 02 juillet 2014

☞ Ils ont dit oui :

Xavier GARCIA et Sandrine CARPENTIER, le 24 mai 2014  
Cyril BOITARD et Delphine DELANNOY, le 30 mai 2014  
Guillaume GODDAERT et Sandrine BAERENZUNG, le 13 septembre 2014

☞ Ils nous ont quittés :

Edmond ANRIGO, veuf de Jacqueline ZUCCONI, décédé à Châtellerault (86)  
le 04 mars 2014

L'amour est une folie passagère, il entre en éruption comme un volcan puis s'apaise. Et lorsqu'il s'apaise, vous devez prendre une décision. Vous devez en effet déterminer si vos racines se sont entremêlées de manière si inextricable qu'il est devenu inconcevable de devoir un jour vous séparer. Car c'est cela l'amour. L'amour n'est pas l'excitation des débuts, le souffle coupé, les promesses de passion éternelle. Cela c'est juste « tomber amoureux », ce qui peut arriver à tout le monde. L'amour en lui-même, c'est ce qu'il reste lorsque la passion des débuts s'est consumée, et ceci est à la fois un art très difficile, et une chance précieuse. Ceux qui aiment sincèrement sont comme deux arbres qui voient leurs racines se rejoindre sous la terre, et lorsque les jolies fleurs du printemps de l'amour ont fané et tombent de leurs branches, ils se rendent compte qu'ils sont devenus un seul et même arbre...

Louis de Bernière  
La mandoline du Capitaine Corelli



---

## PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, l'installation des conseillers municipaux et l'élection du maire et des adjoints ont eu lieu le 04 avril 2014.

Le tableau du Conseil municipal se présente comme suit :

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	Mme	BRUNEAU Marie-Thérèse	05/10/1949	23/03/2014	109
Premier adjoint	Mme	HOUDAYER Colette	18/09/1953	23/03/2014	110
Deuxième adjoint	M.	DÉLORME Luc	16/02/1984	23/03/2014	114
Conseiller	M.	BARRAULT Jean-Claude	06/12/1943	23/03/2014	110
Conseiller	M.	MIREMONT Frédéric	12/06/1975	23/03/2014	108
Conseiller	Mme	BOUCHERON Catherine	21/06/1962	23/03/2014	107
Conseiller	M.	GRAY Douglas	01/09/1948	23/03/2014	104
Conseiller	M.	ROY Christian	22/11/1953	30/03/2014	111
Conseiller	M.	PAGEAULT Ghislain	07/04/1955	30/03/2014	98
Conseiller	M.	BARBOT Frédéric	01/08/1981	30/03/2014	91
Conseiller	M.	BLANCHARD Alain	27/02/1946	30/03/2014	83

### ➤ La Communauté de Communes de la Touraine du Sud

Les conseillers communautaires :

*L'article L.273-11 du Code électoral dispose que « les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau ».*

Madame BRUNEAU Marie-Thérèse, maire, est conseiller communautaire à la Communauté de Communes de la Touraine du Sud.

Madame HOUDAYER Colette est suppléante.

➤ **Les syndicats intercommunaux**

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants aux syndicats. Vous trouverez le nom de vos délégués dans chaque article du syndicat concerné.

L'élection des représentants du Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères - SMICTOM - est de la compétence de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud. Sont élus :

- Délégué Titulaire : Madame HOUDAYER Colette
- Délégué suppléant : Madame BRUNEAU Marie-Thérèse

Coordonnées :

Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères  
13 rue Carnot 37160 Descartes  
Téléphone : 02 47 92 97 83 - Courriel : [smictomsudlochois@wanadoo.fr](mailto:smictomsudlochois@wanadoo.fr)

➤ **Commission d'appel d'offres**

Présidée par le maire, président de droit.

Elus membres titulaires :

Madame BOUCHERON Catherine  
Monsieur PAGEAULT Ghislain  
Monsieur ROY Christian

Elus membres suppléants :

Monsieur BARBOT Frédéric  
Monsieur DELORME Luc  
Monsieur GRAY Douglas

➤ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Ont été élus par le Conseil municipal membres du conseil d'administration :

Madame HOUDAYER Colette  
Madame BOUCHERON Catherine  
Monsieur MIREMONT Frédéric  
Monsieur BLANCHARD Alain

Ont été nommés par le Maire membres du conseil d'administration :

Madame BLANCHET Eliane  
Madame FRANCOIS Catherine  
Monsieur BERNARD Frans  
Monsieur DREUJOU Jean-Michel

➤ **Commission communale des impôts directs**

Les commissaires ainsi que leurs suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. Le Maire est président.

Ont été désignés commissaires titulaires :

Monsieur CHARCELLAY François  
Monsieur FRANCOIS Jean-Claude  
Monsieur BERNARD Frans  
Monsieur ARNOUX Jean-Michel  
Madame BERNARD Marylène

Ont été désignés commissaires suppléants :

Monsieur BLANCHARD Alain  
Monsieur ROY Christian  
Monsieur GAGNEUX Laurent  
Madame HERRANT Marcelle  
Monsieur BIRAUD Jean-Michel  
Monsieur PILOT Christian

### ➤ Les commissions

Le Conseil municipal a décidé de former les commissions ci-après et de procéder à la désignation de leurs membres comme suit :

➤ Commission des finances :

Mesdames BRUNEAU Marie-Thérèse, HOUDAYER Colette, BOUCHERON Catherine, Messieurs DELORME Luc, BARRAULT Jean-Claude, MIREMONT Frédéric, GRAY Douglas., ROY Christian, PAGEAULT Ghislain, BARBOT Frédéric, BLANCHARD Alain.

➤ Commission des bâtiments communaux :

Madame BRUNEAU Marie-Thérèse, Messieurs DELORME Luc, GRAY Douglas, ROY Christian, PAGEAULT Ghislain, BARBOT Frédéric, BLANCHARD Alain.

➤ Commission de la voirie :

Madame BRUNEAU Marie-Thérèse, Messieurs DELORME Luc, BARRAULT Jean-Claude, MIREMONT Frédéric, ROY Christian, PAGEAULT Ghislain, BARBOT Frédéric.

➤ Commission de l'environnement du cadre de vie et du cimetière :

Mesdames BRUNEAU Marie-Thérèse, BOUCHERON Catherine, Messieurs MIREMONT Frédéric, ROY Christian, PAGEAULT Ghislain, BARBOT Frédéric, BLANCHARD Alain.

➤ Commission de l'animation et de la communication :

Mesdames BRUNEAU Marie-Thérèse, HOUDAYER Colette, BOUCHERON Catherine, Messieurs DELORME Luc, BARRAULT Jean-Claude, MIREMONT Frédéric, GRAY Douglas.



---

## CONSEIL MUNICIPAL - INFOS



### BUDGET 2014 :

#### *➤ Vote du compte administratif 2013 :*

##### Réalisations de l'exercice 2013 :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement	236 491,26 €	280 501,29 €
Investissement	140 818,64 €	144 811,51 €

##### Reste à réaliser au 31/12/2013 :

- dépenses:	110 588,00 €
- recettes :	45 900,00 €

#### *➤ Les taux d'imposition ont été votés pour l'année 2014*

Taxe d'habitation	12,10%
Taxe foncière bâtie	19,68%
Taxe foncière non bâtie	36,67%

#### *➤ Le budget unique 2014 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes :*

Fonctionnement:	<b>322 978,00 €</b>
Investissement :	<b>219 792,14 €</b>

Le budget tient compte des participations suivantes :

- contingent dû au **Service Départemental d'Incendie et de Secours** d'Indre-et-Loire : 3 245,00 €

#### *➤ Le budget 2014 du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 917,08 €*

Les membres du bureau ont voté les subventions suivantes aux associations :

ADMR Charnizay	40,00 €
Croix-Rouge - Comité Preuilly-sur-Claise	200,00 €

#### *➤ Le conseil municipal a voté les subventions suivantes aux associations sur la base d'un bilan financier de l'année écoulée et d'un budget prévisionnel :*

Amicale des Anciens	195,00 €
Amicale Pétanque Chaumussay/Le Grand Pressigny	95,00 €
Association des Maires du Canton	30,00 €
Comice Agricole et Rural	50,00 €
Comité des Fêtes	195,00 €
ETS Le Petit-Pressigny	40,00 €
Fêtes et Animations	195,00 €
MFR du Lochois (1 élève)	25,00 €
MFR Ingrandes (1 élève)	25,00 €

**BATIMENTS COMMUNAUX :****➤ Logements communaux :**

- Logement studio du « 1 Place de la Mairie »

Remplacement VMC, fourniture et pose de deux rideaux de velux, fourniture et pose d'un kit douchette

Coût : 538,60 € HT Entreprise BEGOUIN

Fourniture et installation d'un démodulateur TNT FranceSAT

Coût : 200,00 € HT Entreprise JARION

- Logement appartement du « 2 rue du Prieuré Saint Valentin »

Fourniture et installation d'un démodulateur TNT FranceSAT

Coût : 196,00 € HT Entreprise JARION

**➤ Réhabilitation d'un logement communal « 1 Place de la Poste » :**

## Plan de financement définitif

DEPENSES		RECETTES	
DESIGNATION	Montant	FINANCEMENT	MONTANT
MARCHE TRAVAUX	122 036,02 €	DETR 2011	42 662,00 €
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES	10 073,88 €	Réserve Parlementaire	19 576,00 €
COORDINATION SPS	1 230,50 €	PALULOS	300,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE	12 202,88 €	Région Centre	10 200,00 €
APPEL D'OFFRES	1 036,34 €	EDF	1 256,40 €
		Autofinancement	72 085,22 €
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>146 579,62 €</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>146 579,62 €</b>

Loyer par mois : 519,06 €.

**RPI CLAISE ET CREUSE (REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL) :**

Année scolaire 2013/2014 - 20 enfants scolarisés

- 2 enfants à l'école d'Yzeures-sur-Creuse
- 18 enfants à l'école de Preuilly-sur-Claise

Participation école Yzeures-sur-Creuse 1 172,61 € HT

soit 586,30 € par enfant

Participation école Preuilly-sur-Claise 13 069,98 € HT

soit 726,17 € par enfant

Subvention cantine Yzeures-sur-Creuse 495,43 € HT

Subvention cantine Preuilly-sur-Claise 2 693,71 € HT

**VOIRIE :****➤ Voirie communale :**

- Travaux de voirie - programme 2014 :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au Bureau d'Etudes Infrastructures - Concept

Coût : 960,00 € HT

V.C. « Jussay » et « Millet » - reprofilage partiel aux enrobés et enduit bicouche

Coût : 31 194,50 € HT Entreprise VERNA TP

Subvention Conseil Général : 9 552,00 € HT

**➤ Voirie rurale :**

- Classement de chemins d'exploitation en chemins ruraux

- Intégration de parcelles dans la voirie :

Référence cadastrale	Situation (lieu-dit)	Contenance	Intégration au CR ou VC n°	Appellation
ZB n°56	Le Bournay	4 a 90 ca	CR n°57	dit de Benais
ZD n°17	Les Bois de Favier	10 a 70 ca	VC n°106 et CR n°105	
ZD n°57	Reuille Bouteille	3 a 30 ca	VC n°106	
ZD n°22	Chêne Vignier	5 a 60 ca	CR n°106	
ZD n°20	Les Bois de Favier	9 a 20 ca	CR n°6	
ZD n°68	La Trochère	3 a 90 ca	CR n°6	
ZE n°88	La Grande Caillère	8 a 40 ca	CR n°113	
ZH n°2	Foux	4 a 10 ca	CR n°54	
ZH n°4	Foux	4 a 10 ca	CR n°54	
ZH n°34	Tivoli	4 a 30 ca	CR n°116	
ZI n°90	Le Bout du Pont	90 ca	CR n°119	dit du Gué des Forges
ZI n°91	Le Bout du Pont	2 a 00 ca	CR n°119	dit du Gué des Forges
ZK n°127	Les Ecoirdes	3 a 30 ca	CR n°84	dit des Ecoirdes
ZK n°129	Les Ecoirdes	2 a 90 ca	CR n°84	dit des Ecoirdes

- Réalisation du réseau d'écoulement des eaux pluviales :

Travaux de génie civil : terrassement, remblaiement, pose de canalisations, réalisés en régie par les agents communaux

Coût : 3 377,30 € HT

- Entretien des collecteurs :

Broyage

Coût : 2 200,00 € HT Entreprise DE NEVE Abel

Reprofilage

Coût : 50 h de tractopelle Agent SIVM des Deux Rivières

Tous travaux sur la voirie communale ou rurale doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

Faites preuve de civisme : n'utilisez pas les désherbants.  
Tout dépôt de gravats sans autorisation est interdit.  
Propriétaires forestiers : lors de vente de bois, pensez à mettre dans votre contrat l'obligation de remise en état du chemin lors du débardage.  
Veillez aux réglages de vos engins agricoles, respectez la sabotée près du collecteur.

### AGENTS COMMUNAUX :

⇒ Embauche en Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'accompagnement dans l'Emploi de M. Sylvain MAURICE, à raison de 35h hebdomadaires pour l'emploi d'aide à l'agent technique et d'entretien sur la commune, à compter du 01/10/2014 au 30/09/2015.  
Aide de l'état : 75% du SMIC brut sur 20 heures

### SECRETARIAT DE MAIRIE :

⇒ Acquisition d'équipements :

Cisaille de bureau

Coût : 229,00 € HT BRUNEAU

### CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT :

⇒ Aménagement du bourg et création d'espaces verts :

Travaux de création et d'aménagement d'espaces verts, réalisés en régie par les agents communaux,

Coût : 2 787,18 € HT

Travaux de taille des prunus et érables « Le Bout du Pont » et d'enlèvement d'un prunus mort.

Coût : 400,00 € HT ELAGAGE SUD TOURAINE

Travaux de restauration de la végétation des cours d'eau du bassin de la Claise - Hiver 2013/2014 - Tranche 3, conduits par la Communauté des Communes de la Touraine du Sud.

Coût : 630,18 € HT

Dans le cadre d'un contrat Territorial de Restauration de la Claise et ses affluents en Indre-et-Loire, travaux subventionnés à hauteur de 80% par l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, région Centre, Conseil Général d'Indre-et-Loire. La facturation au propriétaire s'élève donc à 20% du coût réel des travaux.

➤ **Dénomination et numérotage hameaux :**

Par délibération en date du 30 janvier 2014, le Conseil municipal a décidé de procéder au numérotage des hameaux : « La Villate », « La Prade », « Le Ris » et « La Lardière ».

Coût : 54,96 € HT SEMIO

Bien localiser les adresses pour les secours, les pompiers, le SAMU, la poste, les livreurs... est devenu essentiel !

➤ **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée:**

Par délibération en date du 20 novembre 2014, le Conseil municipal a accepté l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIIPR) des chemins ruraux et des parcelles suivantes :

chemin rural n°17, chemin rural n°92, parcelle cadastrée section AB n°1 « Le Bourg », parcelle cadastrée section AB n°115 « Le Bourg », parcelle cadastrée section AB n°125 « La Gare ».

Le Conseil Général d'Indre-et-Loire a d'ailleurs labellisé (Label Balade en Touraine) le sentier de Chaumussay « Entre Claise et coteaux » - circuit de 9km

➤ **Illuminations :**

Par délibération en date du 20 novembre 2014, le Conseil municipal a décidé l'acquisition de décors pour « Place de la Mairie » et « Bout du Pont » :

Coût : 960,98 € HT DECOLUM

**DIVERS :**

➤ **Acquisition d'équipements divers :**

• 1 extincteur	115,56 € HT	TIS
• 1 pot carré	515,00 € HT	ATECH
• 1 barrière	45,00 € HT	STRUCTURES DE JARDIN
• 1 treillis	45,00 € HT	STRUCTURES DE JARDIN
• 2 brouettes	207,00 € HT	GUILLEBERT
• Outillage	166,28 € HT	GUILLEBERT
• Motopompe eaux claires	288,90 € HT	LEJEAU

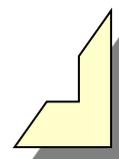


Rémy Verneau, notre agent, embauché en Contrat Unique d'Insertion - Emploi Avenir en 2013, est décédé le 31 août 2014 à l'âge de 22 ans suite à un accident de moto. Nous garderons le souvenir de son sourire.



*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,  
Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne,  
Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel,  
Personne n'est assez riche pour s'en passer,  
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter,  
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,  
Il est le signe sensible de l'amitié,  
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,  
Donne du courage au plus découragé  
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler,  
Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.  
Et si toutefois, vous rencontrez quelqu'un qui ne sait plus sourire,  
Soyez généreux donnez-lui le vôtre,  
Car nul n'a autant besoin d'un sourire  
que celui qui ne peut en donner aux autres.*

*Raoul Follereau.*



## JOUR D'HIER



La manifestation n'a pas eu lieu en 2014. Pour 2015, elle est prévue le samedi 08 août et portera sur la période de 14/18 et 39/45.

### Avis de recherche

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914-1918 et des 70 ans de la guerre de 1939-1945, la commune souhaite organiser une manifestation sur ce thème.



Nous recherchons des documents : cartes postales, photos, lettres, témoignages, ... ainsi que des objets relatifs à ces événements. Peut-être possédez-vous de tels documents ? Accepteriez-vous de nous les prêter pour l'organisation de cette fête ?

Les photos et documents originaux vous seront restitués après avoir été scannés. Uniquement les copies des documents seront exposées. Pour tous renseignements, prendre contact avec la Mairie de CHAUMUSSAY.

"As part of the centenary of the 1914-1918 war and 70 years of the 1939-1945 war, the commune wants to organise an event on this topic. We are looking for documents: postcards, photos, letters, testimonies, as well as objects ... for this event. Maybe your own such documents? Would you lend us them, for the preparation of this event? Photos and original documents will be returned after being scanned. Only copies of documents will be displayed  
For more information, please contact the Mairie, Chaumussay."



Septembre 1944 - Preuilly-sur-Claise



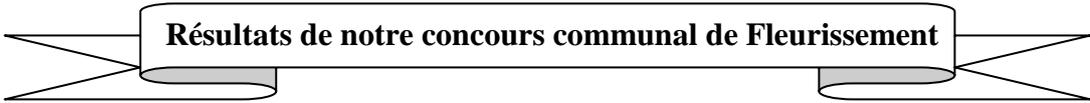
---

# FLEURISSEMENT



Le jury 2014 pour le fleurissement d'été a été composé de Mesdames BRUNEAU Nicole et VERDIER Sylvie, adjointes à la Celle-Guenand.

Les premiers de chaque catégorie 2013 n'ont pas démérité mais ils sont classés hors concours pour 2014 : Mme PAGEAULT Viviane, Mme BERTET Mauricette, M. PERCEVAULT Patrick, M. Mme BOUCHERON Christian, M. Mme SALAIS Hervé, M. Mme GRATTEAU Jacques, M. Mme DREUJOU Jean-Michel.



## Résultats de notre concours communal de Fleurissement

### Catégorie « Maisons de Bourg »

1er prix : M. TESSIER Patrick

### Catégorie « Maisons de Campagne »

1er prix : M. Mme FOIRE Claude  
2ème prix : Mme HERRANT Marcelle  
3ème prix : M. Mme MADLE David  
3ème prix : Mme HARVEY Pamela

### Catégorie « Cour de Bourg »

1er prix : M. Mme BERNARD Frans  
2ème prix : M. Mme FRADET Paul

### Catégorie « Cour Intérieure »

1er prix : M. Mme FRANCOIS Guy

### Catégorie « Entrée de Ferme »

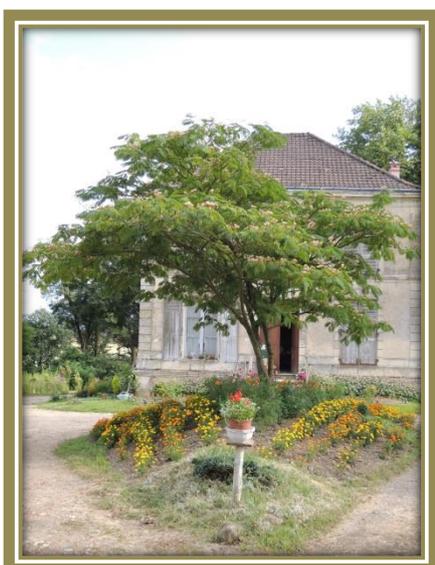
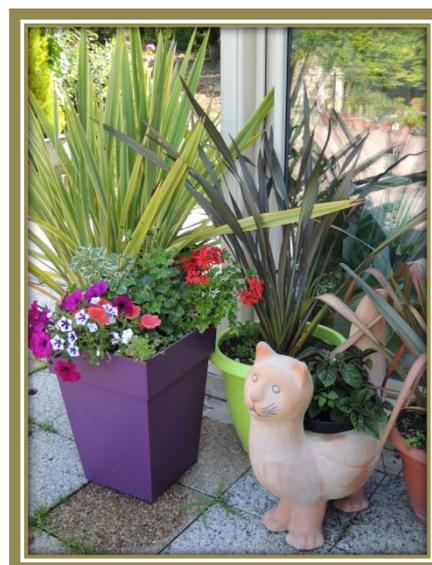
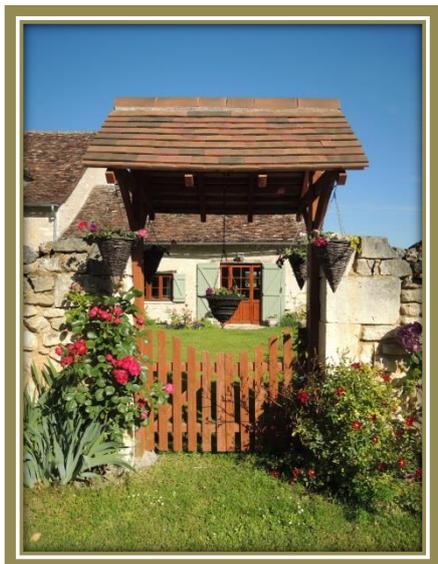
M. Mme DESTOUCHES Bernard

### Catégorie « Paysage et environnement »

M. Mme MORGAN DE RIVERY Guillaume  
Mme PELIGRY Eliane  
M. Mme BLANCHET Raymond



Cette année 2014 nous a vu conforter notre label de deux fleurs. Le fleurissement est l'affaire de tous. Préparez vos jardinières pour 2015 !



## LE FRELON ASIATIQUE



Un nid de frelons asiatiques a été détecté à Chaumussay. Découvrons cet insecte.

Originaire d'Asie, ce frelon a été signalé en France en 2005. Très présent dans le Sud-Ouest, le frelon à pattes jaunes, communément appelé frelon asiatique, a été observé pour la première fois en Indre-et-Loire en 2009 dans trois communes.



La tête est orange avec un front noir. Le thorax est entièrement brun noir. L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé. Les pattes sont jaunes à leur extrémité.

La taille adulte de la reine est entre 24-32 mm, d'une ouvrière 17-26 mm, d'un mâle 19-27 mm.

Un frelon seul est peu agressif envers l'homme ; mais il faut être vigilant à proximité d'un nid (moins de 10m) car les frelons peuvent attaquer en nombre. Comme pour tout hyménoptère (guêpes, frelons, abeilles, bourdons,...), la piqûre est très douloureuse et peut entraîner une réaction allergique d'intensité variable (rougeur, gonflement, douleur locale, malaise, difficulté respiratoire...).

Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.

Le frelon à pattes jaunes est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, il s'attaque notamment aux abeilles et ses prélèvements peuvent parfois entraîner la disparition de colonies dans un rucher.

Pour reconnaître le frelon à pattes jaunes, sachons que les nids se trouvent dans divers lieux : dans les arbres, les buissons, sous les toits... Ils peuvent être sphériques (dans des abris) ou en forme de gouttes d'eau lorsqu'ils sont construits dehors. En avril-mai, le nid mesure la taille d'une balle de ping-pong ; en octobre, le nid peut mesurer jusqu'à un mètre de haut.



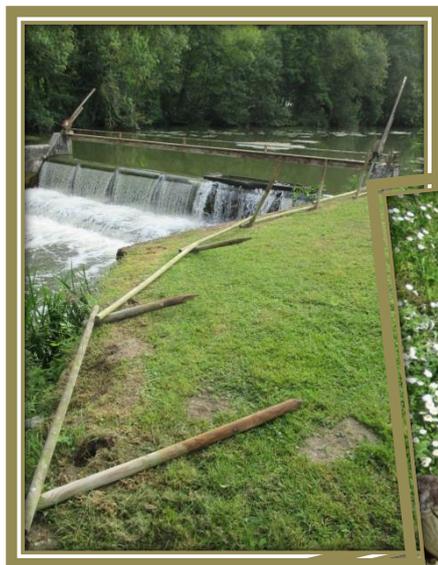
En cas de soupçon de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid vivant, prévenir la mairie ou la communauté de communes.

**ATTENTION il est dangereux de détruire un nid de frelon par soi-même.**

## CIVISME



Chaumussay, c'est aussi ça...  
Les photos vous parlent...



*Etre libre, c'est aussi pouvoir dire  
qu'on n'a pas toutes les libertés.*



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TOURAINE DU SUD VOUS PROPOSE



### ➤ OPERATION PROGRAMMEE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT :

La Communauté de Communes de la Touraine du Sud lance pour une durée de 5 ans une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat. L'OPAH a pour but de conseiller et d'aider financièrement les propriétaires privés dans la réalisation des travaux d'amélioration de leur logement.

Les principaux objectifs sont :

- l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie,
- l'amélioration des performances énergétiques des logements et les économies d'énergie,
- la production de logements locatifs conventionnés,
- l'amélioration de logements vétustes

L'animation de cette opération, confiée au PACT d'Indre-et-Loire, est financée par la CCTS, le Département et l'Etat.

Contact avec le PACT 37 : [Anne LEGER](#) - 34 rue Quintefol 37 600 LOCHES  
02 47 91 58 93 - courriel: [aleger@pact37.fr](mailto:aleger@pact37.fr)

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TOURAINE DU SUD

Place de la Gare  
37290 PREUILLY SUR CLAISE  
Tél. 02.47.94.44.33 / Fax. 02.47.94.43.23  
Email : [cctourainedusud@wanadoo.fr](mailto:cctourainedusud@wanadoo.fr)

Vous trouverez toutes les informations concernant la Communauté de communes dans le bulletin  
**PANORAMA DE LA TOURAINE DU SUD**



---

## LA GENDARMERIE VOUS COMMUNIQUE



Vol de coordonnées bancaires : des manœuvres simples et quasi-invisibles.

Pour exemple : « *En consultant mon relevé de compte, j'ai découvert que des opérations avaient été réalisées à mon insu avec les références de ma carte bancaire.* »

### ➤ **Sur internet**

Je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance, signalés par le logo et dont l'adresse commence, au moment de la transaction par « https ».

J'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.

### ➤ **Les automates** (distributeurs de billets)

Je compose discrètement mon code et masque le clavier avec ma main.

Je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur aide ; il s'agit souvent d'escrocs qui cherchent à subtiliser ma carte et à récupérer mon code secret.

### ➤ **Dans les magasins**

Numéro de carte bancaire + date d'expiration + cryptogramme = danger !

Dans le cadre d'une transaction en magasin, il est très facile pour l'escroc d'identifier ces numéros et de les noter. Ces références sont suffisantes pour effectuer des achats en ligne.

Je ne quitte jamais des yeux ma carte bancaire, je ne la confie à personne.

Je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte.

### ➤ De manière générale, je suis les conseils de mon banquier.

**L'escroquerie : ce que dit la loi.** Extraits Article L313-1 du Code Pénal

« L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende ».

**Si vous êtes victime** d'une escroquerie, **déposez plainte** au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche.

Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession :

Références du ou des transferts d'argent effectués

Références de la ou des personnes contactées : adresse de messagerie ou postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels/courriers échangés...

Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

**INFOS ESCROQUERIES : 0811 02 02 17**

## Syndicat à Vocations Multiples (S.I.V.O.M.) Des DEUX RIVIERES



Nos représentants :

- 2 délégués titulaires  
BARRAULT Jean-Claude  
MIREMONT Frédéric
- 1 délégué suppléant  
GRAY Douglas

### ➤ 12 Mars

- Vote du CA 2013
- Approbation du compte de gestion 2013
- Vote du budget 2014

Fonctionnement      262 290,97 €

Investissement      45 820,44 €

### Calcul des participations - 2014

	BOUSSAY	CHAMBON	CHAUMUSSAY
<b>Service 1 :</b> <b>106 335.97 €</b>			
(Service général)			
- Financement 2014                      = 106 335.97	35 445.32	35 445.33	35 445.32
- Excédent fonctionnement                      - 22 519.05	-7 506.35	-7 506.35	-7 506.35
<i>Sous-total des participations</i> = <b>83 816.92</b>	<b>27 938.97</b>	<b>27 938.97</b>	<b>27 938.98</b>
Ajustements 2013 - Prise en compte de la DCS associée au vote du CA 2013 - Service 1	-893.43	625.36	268.07
<b>- Participations des communes</b> = <b>83 816.92</b>	<b>27 045.54</b>	<b>28 564.33</b>	<b>28 207.05</b>
<b>Service 4 :</b> <b>155 955.00 €</b>			
(Transports scolaires)			
- Excédent fonctionnement (Acpte CG)                      - -5 396.31			
- Conseil Général                      - 151 516.31			
- Familles                      - 2 730.00			
- Communes :			
- Financement 2014                      + 7 206.39	1 278.70	2 793.39	3 134.30
- Ajustements 2013 - Prise en compte de la DCS associée au vote du CA 2013 - Service 4                      + -101.51	-20.97	-38.02	-42.52
<b>- Participations des communes</b> = <b>7 104.88</b>	<b>1 257.73</b>	<b>2 755.37</b>	<b>3 091.78</b>
<b>TOTAL participations 2014 .....</b> <b>90 921.80</b>	<b>28 303.27</b>	<b>31 319.70</b>	<b>31 298.83</b>

---

## SYNDICAT DE LA CASERNE DE GENDARMERIE



Nos représentants :

- 2 délégués titulaires  
MIREMONT Frédéric  
GRAY Douglas
- 1 délégué suppléant  
DELORME Luc

Coordonnées :

Mairie 37290 Preuilly-sur-Claise  
Tél. 02.47.94.50.04 GRAY Douglas  
[synd.gend.preuilly@orange.fr](mailto:synd.gend.preuilly@orange.fr)

Le syndicat de gendarmerie est formé entre les communes de BOSSAY-SUR-CLAISE, BOUSSAY, CHAMBON, CHAUMUSSAY, CHARNIZAY, PREUILLY-SUR-CLAISE, TOURNON ST PIERRE, YZEURES-SUR-CREUSE.  
Le président est Gilles BERTUCELLI.

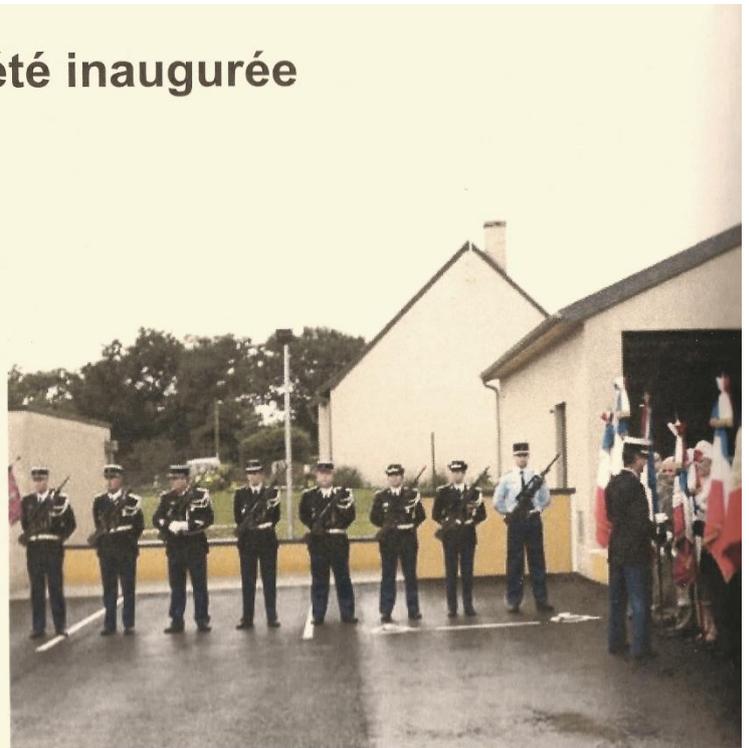
Indre-et-Loire preuilly-sur-claise

### La caserne Denis-Bonnaudet a été inaugurée

08/07/2014 05:34

Vendredi dernier, Preuilly-sur-claise inaugurait sa nouvelle gendarmerie en présence du préfet Jean-François Delage et du sous-préfet Edmond Aïchoun. La nouvelle caserne est baptisée du nom de l'adjutant Denis Bonnaudet. Un éloge a été fait devant la plaque portant le nom de ce gendarme résistant, fait prisonnier par les nazis en juillet 1944 et décédé en avril 1945 en déportation. Les officiels, les représentants de communes et anciens combattants présents ont pu faire une visite des locaux avant de rejoindre la salle des fêtes où a eu lieu la réception officielle.

Le maire Gilles Bertucelli a rappelé l'historique de la construction du bâtiment ainsi que son coût (1,6 million d'euros) dont 200.000 € financés par la gendarmerie nationale et 200.000 € par l'État. Il a rappelé la nécessité de ce corps de gendarmerie dans le maintien de la sécurité publique. Le colonel Barbey a ensuite remercié le maire et le préfet d'avoir permis la réalisation de ce projet ainsi que l'édification de logements confortables à proximité pour les gendarmes. Il a ensuite réitéré l'hommage fait à l'adjutant Bonnaudet et a remercié de leur présence les deux filles du résistant. En marge de l'inauguration, l'adjutant Blacher a reçu la médaille de la défense nationale et l'adjutant Taillandier et le chef Faucounneau ont reçu une lettre de félicitations. Dans son discours, le préfet a en plus rappelé les trois priorités de la région pour les zones rurales : la sécurité (les cambriolages ont baissé de 30 % dans l'Indre-et-Loire), la santé (création de huit maisons médicales pluridisciplinaires pour un montant de 2 millions d'euros) et le logement avec 67 logements sociaux créés par les communes avec l'aide de l'État.



*Nouvelle République du 08/07/2014*

Nos représentants :

- 1 délégué titulaire  
BRUNEAU Marie-Thérèse
- 1 délégué suppléant  
BARRAULT Jean-Claude

Coordonnées :

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire  
12-14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS cedex 1  
Téléphone : 02 47 61 68 68 - Courriel : [sieil@sieil37.fr](mailto:sieil@sieil37.fr)

Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en **1937** de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité.

Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, **composé de toutes les communes du département** (à l'exception de Tours), géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Le SIEIL est principalement chargé de **développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité**, dont l'exploitation est confiée, aux termes d'un cahier des charges, au **concessionnaire ERDF**, dont il contrôle en permanence l'activité. Outre l'électricité, le SIEIL a étendu la gamme de ses compétences à la **distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée et, aujourd'hui, les énergies renouvelables**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

2013 a été marquée par la **montée en puissance du service Eclairage Public**. Cette nouvelle compétence du SIEIL s'inscrit dans une démarche volontariste de maîtrise de la demande d'énergie et de sécurisation des réseaux. En effet, les 98 communes ayant transféré leur compétence éclairage public au SIEIL ont compris qu'elles avaient tout à y gagner : des économies substantielles sur leur facture de maintenance et un engagement vers le développement durable.

L'Etat a fait du développement des véhicules « décarbonés » une des priorités de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. La loi « Grenelle 2 » prévoit en effet la **multiplication des points d'alimentation des véhicules électriques et hybrides**, tandis qu'au niveau local un plan d'action pour la croissance verte a été établi en septembre 2010 par le Préfet d'Indre-et-Loire. Ce dernier a demandé au SIEIL **d'assurer le déploiement des bornes de recharge électrique**.

Après enquête auprès des communes adhérentes au Syndicat, le SIEIL a décidé d'installer une centaine de bornes sur l'ensemble du département. Dans un second

temps, les zones d'activité seront également investies. **A terme, 276 bornes devraient ainsi mailler le territoire**, sur des sites propices aux déplacements.

En effet, l'autonomie des véhicules électriques proposée actuellement par les constructeurs peut parfaitement convenir à des usages urbains ou péri-urbains, voire à des déplacements raisonnables entre l'habitation et le lieu de travail.

Les bornes peuvent accueillir deux véhicules simultanément et sont compatibles avec tout type de véhicule électrique. **L'accès au réseau s'effectue via une carte, délivrée par le SIEIL** et la recharge est gratuite durant les deux premières années.

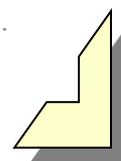
### **EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables**

**Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL**, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à favoriser le développement des énergies nouvelles et la maîtrise de la demande d'énergie. **En 2013, EneRSIEIL va ainsi concrétiser plusieurs projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).**



*« Y a-t-il un seul des grands savants qui n'ait été un technicien ? Fresnel travaillait au dépôt des phares. Biot a nivelé la plate-forme du chemin de fer Lyon-Saint-Etienne. Lord Kelvin a construit... le premier câble télégraphique transatlantique . Pasteur a fini vétérinaire et médecin ; tous les grands chimistes ont été des industriels comme les Ramsay ou des ingénieurs-conseils comme Gay-Lussac... L'esprit scientifique est essentiellement un esprit technique et pratique. »*

**Michel DUFFIEUX**  
Dissertation pour Monique



---

## S.I.A.E.P. DE LA TOURAINÉ DU SUD



Nos représentants :

- 2 délégués titulaires  
BRUNEAU Marie-Thérèse  
BARBOT Frédéric
- 1 délégué suppléant  
BOUCHERON Catherine

Coordonnées :

Siège social : Mairie de Saint-Flovier - 2 place du 8 mai 37600 SAINT-FLOVIER

Tél. 02 47 94 61 37

email : [siaeptourainedusud@orange.fr](mailto:siaeptourainedusud@orange.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat : le mercredi de 9h à 17h.

Le SIAEP de la Touraine du Sud est le nouveau syndicat intercommunal à vocation unique - eau potable - créé par arrêté inter préfectoral le 02 janvier 2014. Il regroupe 13 communes : Barrou - Betz-le-Château - Bossay-sur-Claise - Boussay - Chambon - Charnizay - Chaumussay - Ferrière-Larçon - La Celle-Guenand - La Guerche - Le Petit-Pressigny - Obterre - Saint-Flovier

Ce syndicat est issu de la fusion des 4 syndicats existant précédemment : SIAEP de Ferrière-Larçon/Betz-le-Château - SIAEP de la région de Saint-Flovier - SI d'Adduction d'Eau Publique du Val de Claise - SI d'Adduction d'Eau de Chambon-Barrou-La Guerche.

Le Syndicat se présente ainsi : - Longueur totale du réseau : 507 km, - Consommation annuelle moyenne : 400.000 m<sup>3</sup>, - Installations : 1 source et 3 forages / 4 stations de pompage / 5 ouvrages de stockage, - Société fermière des 4 ex-Syndicats : la SAUR.

Il a été décidé le 28 janvier 2014

- de conserver pour les 10 ans à venir le mode de gestion du service public de l'eau par Délégation de Service Public (DSP) dans le cadre d'un contrat d'affermage.
- de voter le budget 2014 (le 13 mars).

A l'issue des élections municipales de mars, le nouveau Comité syndical a été installé le 23 avril 2014.

Le bureau est ainsi constitué :

Président : Bernard COURCOUL

1er vice-président : Francis BAISSON

2ème vice-président : Alain GUERIN

3ème vice-président : Andrée SCHULER.

Le 29 août, approbation des rapports sur le prix et la qualité au service public des quatre anciens syndicats.

Pendant cette même année sont mises en œuvre notamment des décisions concernant des projets initiés par les ex-SIAE, en particulier la rénovation du château d'eau de Saint Flovier et la préparation du renouvellement d'une canalisation sur la commune de Boussay.

Une décision importante a été l'abandon du captage des 3 Fontaines à Ferrière-Larçon en raison du niveau trop élevé de nitrates sans que la cause puisse être clairement définie et qu'il apparaisse possible d'y remédier.

Le 10 décembre, le comité syndical approuve le nouveau contrat d'affermage négocié dans le cadre de la Délégation de Service Public qui doit être opérationnel le 1er janvier 2015.

Le comité syndical décide de ne pas procéder dès 2015 à un tarif unique mais à un lissage progressif jusqu'en 2020.

Ainsi sur votre facture d'eau 2015, vous pourrez voir au niveau de :

- la rémunération de la SAUR dite part SAUR abonnement et consommation. Ce sont les nouveaux tarifs qui, au bénéfice de la négociation, ont fortement diminué.
- La rémunération du Syndicat dite part syndicale, abonnement et consommation. Les tarifs de la part syndicale pour les abonnés des 4 ex-territoires des anciens syndicats seront les mêmes pour tous au terme de la mandature actuelle (en 2020) après une période de lissage progressif à partir des tarifs de 2014 (dernière année des contrats antérieurs).

## RAPPEL

### Information importante : Loi WARSMANN

En vertu de la loi Warsmann de mai 2011, les fuites sur les canalisations après compteur - à l'exclusion donc des fuites sur les appareils ménagers de toute nature - permettent l'écêtement de la facture si l'utilisateur produit, dans le mois qui suit l'information de la fuite par la SAUR, une attestation du plombier qui indique que la fuite est réparée en précisant sa localisation et la date de la réparation.

L'utilisateur devra acquitter une facture correspondant au double du montant de la consommation moyenne des 3 dernières années.

**Veillez à vérifier régulièrement l'absence de fuite d'eau, après compteur.**

**N'attendez pas que le technicien vous signale une surconsommation.**



---

## SATESE 37



Nos représentants :

- 1 délégué titulaire  
HOUDAYER Colette
- 1 délégué suppléant  
DELORME Luc

Coordonnées :

Domaine d'Activités Papillon - Rue de l'Aviation 37082 Tours Cedex 2  
Tél. 02.47.29.47.37  
[satase37@satase37.fr](mailto:satase37@satase37.fr)

Aujourd'hui, le SATESE 37 exerce son activité sur 276 communes du département (pour au moins une des compétences) à travers l'adhésion de près de 210 collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes et d'agglomération). Outre la gestion du syndicat, son équipe de 28 agents suit près de 280 stations d'épurations par le biais d'un millier de visites par an ; elle vérifie les conditions de mise en œuvre de l'assainissement non-collectif sur 600 habitations chaque année, et assure le diagnostic de l'ANC lors de transactions immobilières sur 600 à 700 habitations. Chaque année, à travers près de 3000 interventions sur les communes du département, c'est un service public de proximité à la disposition des élus, géré par les élus eux-mêmes.

Le SATESE d'Indre-et-Loire a été « pionnier » dès 1973, sur la mise en place de l'assistance technique au fonctionnement des stations d'épuration, puis à la fin des années 90 pour proposer aux collectivités des prestations dans le domaine de l'assainissement non-collectif. Il est toujours précurseur au sein des collectivités publiques, puisque **dès 2003, il s'est engagé dans une démarche de qualité qui a abouti à l'obtention de la certification ISO 9001 en 2005, ceci pour l'ensemble de ses activités.**

La composition du bureau :

Président	Docteur Joël PELICOT
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Brigitte DUPUIS
2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Martine CHAIGNEAU
3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Bernard ELIAUME
4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Gérard MARQUENET
5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Bertrand RITOURET

Assainissement-non collectif : tarif 2015

Le tarif tient compte des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne soit 50,00 € par visite.

---

La prestation « contrôle des installations neuves ou réhabilitées » donne lieu à des facturations distinctes :

- Une après l'avis sur le projet 197 €
- Une après l'avis sur la réalisation 126 €
- Et éventuellement à chaque visite complémentaire 71 €

Diagnostic lors de transactions immobilières :

- Visite diagnostic (1 dispositif / parcelle) 230 €
- Visite diagnostic (2 dispositifs / parcelle) 414 €
- Visite diagnostic (3 dispositifs / parcelle) 622 €

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT DU LOCHOIS



Nos représentants :

- 2 délégués titulaires  
HOUDAYER Colette  
DELORME Luc
- 2 délégués suppléants  
BOUCHERON Catherine  
BARRAULT Jean-Claude

Coordonnées :

1 ter Mail de la Mairie  
37600 FERRIERE-SUR-BEAULIEU  
Tél. 02 47 59 42 28 - Télécopie : 02 47 59 42 28  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

➤ Ce syndicat gère et assure les transports des élèves vers les lycées Lochois.  
Pour la rentrée 2014, 1041 élèves transportés.

Coût de la participation de la commune inchangée : 0.80 € par habitant.

Coût pour les familles : 140 €.

➤ Financement des transports scolaires et des frais de structures  
Dispositions mises en place par le Conseil Général depuis septembre 2011.

Le Conseil Général paye le coût du transport moins la participation des parents (140 €) par enfant et par an et prend en charge la participation des familles aux frais de structure pour un montant de 19 € par an et par enfant transporté.

Tout abonné au Syndicat du Transport Scolaire Lochois peut se munir d'une carte Multipass afin de bénéficier du réseau Fil Vert. Le dossier est à retirer en mairie.

Pour information, le Conseil Général a décidé d'augmenter la participation familiale. Elle passera de 140 € à 150 € pour la rentrée 2015.



---

## ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS



L'Assemblée Générale a eu lieu le 30 Janvier 2014 ; les membres du bureau restent identiques à leurs postes respectifs, en a décidé Madame la Présidente.

Présidente	Madame Marcelle HERRANT
Vice-Président et Trésorier	Monsieur Alain BLANCHARD
Secrétaire	Madame Jocelyne VILLAIN

➤ **28 Février** :

Concours de belote. Participation moyenne : 36 personnes

➤ **7 Mars** :

Après-midi dansant avec Manu BLANCHET. Bonne ambiance et bonne participation 70 personnes.

➤ **31 Mars** :

Démission du vice-président et trésorier Alain BLANCHARD.  
Par la suite, l'association Amicale des Anciens de Chaumussay au cours de son assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2014 a procédé à la modification des membres du bureau qui se compose comme suit :

Présidente	Madame Marcelle HERRANT
Vice-Président et Trésorier	Monsieur Jean-Claude BARRAULT
Trésorier adjoint	Monsieur Louis-Marie BRUNEAU
Secrétaire	Madame Jocelyne VILLAIN
Secrétaire adjointe	Madame Jacqueline ROUSSEAU

➤ **17 Mai** :

Repas des Anciens, 43 personnes présentes au repas servi toujours par la Famille CHEDOZEAU. Ambiance sympathique.

➤ **18 Mai** :

Randonnée de 8.2 km. Belle matinée d'été. Départ à 9h à l'aire de pique-nique. Une vingtaine de marcheurs y ont participé.

➤ **27 Septembre** :

33 participants au repas avec bonne ambiance malgré les absents. Nombreux chanteurs et chanteuses.

➤ **28 Novembre** :

Concours de belote.

En ce début d'année, l'Amicale a une pensée pour son ancien président, Edmond ANRIGO qui nous a quittés, sans oublier les membres qui ne peuvent plus se déplacer.

Nous souhaitons de nouveaux adhérents pour la continuité de l'Amicale.

L'Amicale présente ses vœux les plus sincères pour 2015.



---

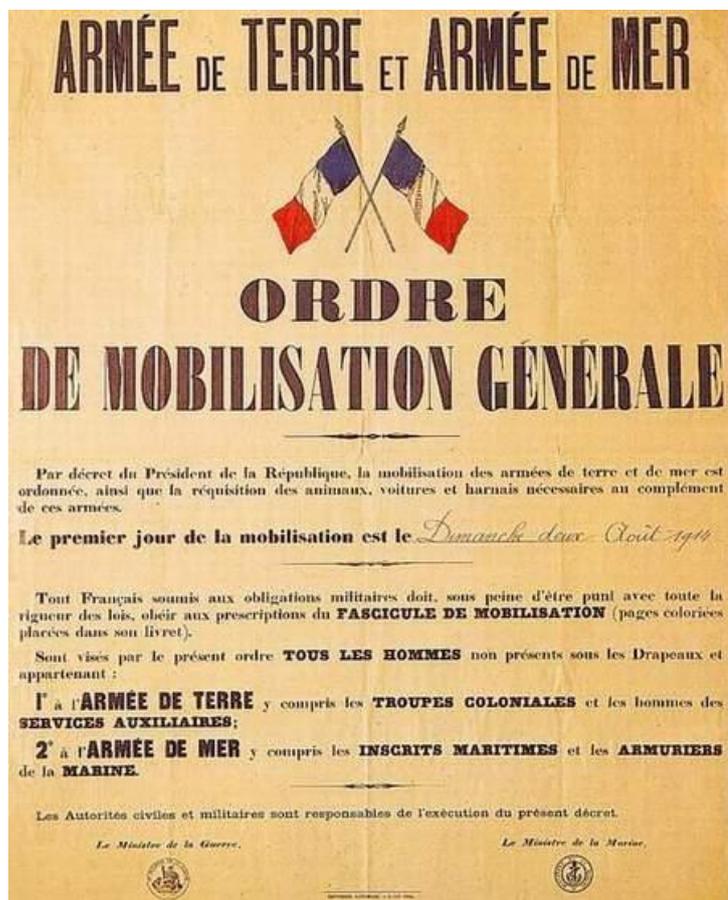
## ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS ADAC - CATM



Le bureau est composé de : M. Guy FRANCOIS - Président  
Mme Colette FERRAND - Vice-Présidente  
M. Jean ROBIN - Trésorier  
M. Gérard ALLARD - Secrétaire  
M. René MORIN - Secrétaire adjoint

Notre association est présente lors des manifestations du 8 mai et du 11 novembre.

Cette année le 02 août, le tocsin a sonné commémorant le centenaire de l'entrée en guerre.



On appelle mobilisation l'ensemble des opérations qui permettent à l'armée de passer de son organisation et de ses effectifs de temps de paix, à ceux du temps de guerre. Il faut rappeler les réservistes, rassembler le matériel nécessaire à l'entrée en campagne et disposer d'une logistique performante afin d'acheminer, en bon ordre, troupes et équipements vers les lieux de concentration selon les plans prévus.

En 1914, l'armée française compte 880 000 hommes. La mobilisation, en comptant les réservistes, doit porter ce nombre à 3 580 000. Mise à part la Grande-Bretagne, les grands Etats européens disposent tous d'une armée nationale numériquement très imposante, recrutée et formée par l'intermédiaire du service militaire obligatoire pour les hommes. L'exercice est très complexe et doit être minutieusement préparé, notamment sur le plan des transports, avec l'organisation des

chemins de fer. En 1870, la France, mal préparée, a raté sa mobilisation. Celle de 1914, d'une ampleur bien plus importante a été réussie. Le 1<sup>er</sup> août 1914, en milieu d'après-midi, le tocsin alerte les populations qui découvrent l'affiche ci-contre.

A noter : l'armée de l'air n'existe pas encore. L'affiche, d'un type imprimé en 1904, est complétée de la date effective, puis placardée par la gendarmerie. Chaque réserviste sait, en consultant son livret individuel de mobilisation, le lieu et le jour auxquels il doit répondre à l'appel.

## COMITE DES FETES



Le 25 avril 2014, a lieu une Assemblée Générale Extraordinaire du Comité des Fêtes. De nouveaux statuts ainsi qu'un règlement intérieur sont adoptés. Suite aux élections, sont élus à l'unanimité :

Présidente : Mme Fabienne BRUNEAU  
 Vice-président : M. Pierrick HERRERRA  
 Trésorière : Mme Manon DELORME  
 Trésorier adjoint : M. Jean-Michel DREUJOU  
 Secrétaire : Mme Marie MIREMONT  
 Vice-secrétaire : Mme Jacqueline MASSE



Voici le bilan des activités de 2014 :

➤ 5 juillet : Loto des vacances.

Le loto des vacances marque le début de nos manifestations. Première réussite, les joueurs étant là nombreux grâce à de fidèles distributeurs de nos tracts annonçant le loto.

➤ 31 août : Les 26èmes Foulées, avec Vide-grenier, marché paysan, artisanat d'art, exposition artistique, écrivains ...

Après des journées de préparations et une météo incertaine, nous renouons, je jour j, avec un temps plus clément ! Les coureurs répondent présents comme à leur habitude à notre invitation.

Les vainqueurs de cette édition sont :

	Nom	Prénom	Club	Temps	
<b>Course 17 km</b>	LATROUITE	Frédéric	ASPO TOURS	SE M	01:05:13
	CHEVALIER	Laurence	NEONS-SUR-CREUSE	V1 F	01:18:18
<b>Course 10 km</b>	MORESVE	David	CHATELLERAULT	SE M	00:32:04
	DELETANG	Sylvie	EAJ ST PIERRE	V1 F	00:38:00
<b>Course 2 km</b>	DECOURT	Morgan	ATHEE-SUR-CHER	MI M	00:07:48
	JOUFFRAU	Léa	YZEURES-SUR-CREUSE	PO F	00:11:32
<b>Course 1 km</b>	DECOURT	Mathéo	ATHEE-SUR-CHER	PO M	00:04:50
	PATROUILLAULT	Elisa	THILOUZE	EA F	00:04:57

Le challenge (paniers de produits du terroir), organisé par Chambon, Chaumussay et Perrusson est remis à cette occasion :

			PERRUSSON	CHAMBON	CHAUMUSSAY	TOTAL
CHANCEL	ALAIN	VT2H	00:37:48	00:25:55	00:35:31	01:39:14
LAFORET	CHRISTOPHER	JU.H	00:41:18	00:28:41	00:40:18	01:50:17
ROLLIN	JEAN DOMINIQUE	VT2H	00:42:09	00:29:15	00:40:27	01:51:51
DELETANG	SYLVIE	VT1F	00:40:36	00:27:16	00:38:00	01:45:52
CHEVREAU	CAROLINE	SE.F	00:54:34	00:38:09	00:52:11	02:24:54
THIEBAUT	CHRISTINE	VT3F	01:00:17	00:41:27	00:56:40	02:38:24

Une coupe est remise au club le mieux représenté : le club ACC 37.

Les visiteurs flânent au milieu des brocanteurs, échangent avec les écrivains et avant de partir font leurs courses au marché paysan sans oublier de passer par les stands de l'artisanat où des idées cadeaux peuvent germer.

Mme PETIT nous emmène dans son univers de peintures des plus réalistes.

Pour animer l'après-midi, Jean- Michel, en chef de file, Luc, Frédéric organisent des olympiades. Avec plaisir, petits et grands redécouvrent la course en sac et nombreux petits jeux.

Des familles se réunissent lors de cette journée et se donnent déjà rendez-vous l'année prochaine.

La fin de journée est déjà là : nos « anciens » bénévoles Pascal, Rémi, Raymond, Frans, Claude... se dépêchent pour démonter le maximum ; le lendemain c'est la rentrée...

Nous tenons à remercier Madame le Maire et son conseil municipal pour le soutien qu'ils nous apportent pour cette journée !

➤ **8 Novembre : Soirée Jazz**

Le groupe TRIO LOCO nous transporte dans les années 30 avec leurs notes de blues et de swing devant un public éclectique. Marie, Manon, Eliane, nos charmantes hôtesse nous servent assiettes apéritives et boissons à la demande. Impossible de leur résister...

➤ **16 Novembre : Loto**

Amis de Rabelais, veau, huîtres, chocolat, foie gras... vous attendent. La salle est pleine. Quand un seul numéro est attendu, la pression monte. Le boulier est sous surveillance, jusqu'au moment où un cri s'échappe dans la salle pour nous signaler que c'est gagné. Il n'y a plus qu'à contrôler.

➤ **6 Décembre : Arbre de Noël.**

La compagnie LA BOITE A MURMURES nous présente « TI JO LE OUISTITI », spectacle musical qui rappelle que nous avons toujours besoin d'un plus petit que soi. Distribution des goûters aux enfants. Le colis des anciens, composé de gourmandises salées et sucrées, dans un sac aux couleurs de Noël, est donné à ceux présents et portés à ceux qui ne peuvent plus se déplacer. Arrivée du Père Noël en toute discrétion. Pas de pleurs à la vue de ce vieil homme tout rouge mais quelques pleurs car le jouet donnée au voisin est toujours mieux que celui que le Père Noël nous apporte... La vente de billets de tombola permet à la famille MARCHAND d'avoir un nouveau pensionnaire pour la plus grande joie des enfants.



**Vous avez un peu de temps, vous aimez la bonne ambiance,  
Venez rejoindre le Comité des Fêtes...**

Depuis la création du Comité des Fêtes, tous les bénéfices obtenus lors de nos manifestations sont pour les enfants et les anciens sans oublier l'animation de notre village.

Les membres du Comité des Fêtes expriment toute leur gratitude aux bénévoles qui rendent possible le succès de toutes nos manifestations. MERCI A TOUS ! Nous vous donnons bien sûr rendez-vous à nos activités de 2015, ne serait-ce que pour quelques heures !

---

## FETES ET ANIMATIONS



C'est toujours avec un réel plaisir que le bureau et les membres de notre Association sont fidèles au rendez-vous que nous propose la « Feuille de Chaum' ». A cette occasion, ils vous présentent, à tous, leurs vœux très sincères.

L'année passée, nous avons proposé quatre manifestations qui ont connu des succès divers malgré la détermination et la foi des membres du bureau. Elles ont dû leur réussite au soutien de nos amis fidèles et bénévoles toujours prêts à nous aider. Sans eux, nous ne pourrions pas mener à bien nos projets, qu'ils en soient ici remerciés.

La première de nos propositions fut celle de **LA FÊTE AU VILLAGE** qui prit la forme habituelle d'un dîner dansant le 1er mars. A nouveau, nous avons dû déplorer une assistance trop réduite pour nous permettre de couvrir les frais. Cette désaffection nous conduit à remettre en question la pertinence de cette manifestation. Cependant, cette année encore, nous pensons être en mesure de faire une proposition pour le samedi 7 mars avec l'illusion d'une réussite.



En revanche, le samedi 7 juin, **LA RANDONNEE SEMI-NOCTURNE** connu, comme à l'accoutumée, un très grand succès avec une centaine de participants. La présence devenue habituelle des clubs de la région ainsi que des randonneurs individuels mais fidèles attirés par le charme et l'originalité de nos parcours font de cette soirée l'occasion de retrouvailles, entre amis, autour d'un apéritif généreux et d'un dîner bon enfant dans le cadre superbe du gîte de La Villatte.

Puis vint **LA FÊTE DES VOISINS**, le 21 juin, en concurrence malheureuse avec la Fête de la musique mais qui cependant réunit une cinquantaine de personnes désireuses de passer un moment convivial dans une formule devenue traditionnelle.

En résumé, le bilan matériel de cette année, quant aux chiffres, est nettement inférieur à nos espérances mais il est indéniablement compensé par un bilan moral positif. En effet, tous les membres de Fêtes et animations sont heureux de s'impliquer, avec leurs amis bénévoles, dans la fatigue et la déception parfois mais également avec la satisfaction d'avoir participé activement à la vie de Chaumussay.

Et puis, une fois encore, nous adressons nos très sincères remerciements à Madame le Maire et à la Mairie qui, sans réserve et sans défaillances, mettent à notre disposition les locaux de la commune, nous encouragent et nous soutiennent dans nos projets.

Le président et les membres du bureau

---

## LE P'TIT PAUME



Cette année, l'association « Le p'tit paumé » est à l'origine de deux événements musicaux qui ont réuni plusieurs groupes de musique de styles différents : rock, punk, ska et chansons françaises.



Ces événements réunissant de plus en plus de monde, nous organisons un concert le 18 avril prochain avec à l'affiche : Les Masters de l'Univers, The Run.

Pour tous ceux qui souhaitent nous soutenir nous proposons :

- Des t-shirts et des sweat-shirts à l'effigie du P'tit Paumé
- Des cartes d'adhésion

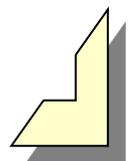
Contactez-nous à l'adresse suivante : [paume@gmx.fr](mailto:paume@gmx.fr)

L'ensemble de l'association remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes qui a permis d'équilibrer le budget et de pouvoir perdurer.

Association LE P'TIT PAUME  
14 Le bout du pont - 37350 CHAUMUSSAY



*« Je ne veux pas que ma maison soit murée de toutes parts,  
ni mes fenêtres bouchées, mais qu'y circule  
librement la brise que m'apportent  
les cultures de tous les pays. »*  
**Mahatma GANDHI.**



---

## A.A.P.P.M.A. DE CHAUMUSSAY - LE DARD



Le Président et les membres du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux.

L'année 2014 a vu une modification de la réglementation en première catégorie et si on pouvait espérer une baisse des prix des permis en 2015, on s'est trompé car il y a eu une augmentation de 1 à 2 euros voire cinq euros pour les permis avec le timbre Entente Halieutique du Grand Ouest EH60.

On continue de prendre des anguilles sur toute la Claise d'où l'intérêt de remplir le carnet de capture, de nous le remettre ou de l'envoyer à la Fédération.

Nous avons délivré 19 permis personnes majeures, 2 permis personnes mineures, 2 permis découverte femme, 6 cartes enfants.

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois.

Les activités 2014 de l'association :

- 7 février : Assemblée Générale de l'association.
- 8 février : Concours de belote - 40 participants.
- 5 avril : AG. de la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire à Sazilly.
- 10 avril : Alevinage Black Bass provenant de l'étang d'Assay
- 20 juillet : Concours de pêche.

Le matin : 26 concurrents pour 853 poissons et 27,487 Kg

L'après-midi : 24 concurrents pour 211 poissons et 6,296 Kg.

Le concours de l'après-midi a été arrêté au bout d'une heure de pêche pour cause d'orage. M. Stéphane GAUTREAU s'adjudge les deux challenges sur les concours de Chaumussay et Chaumussay/Preuilly. Il a été servi 30 plateaux repas.

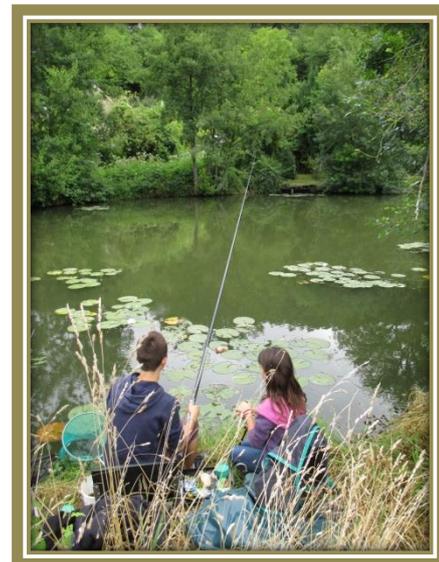
- 19 septembre : Pêche électrique à la Croix Jourdain organisée par la CCTS
- 18 octobre : Réunion au siège de la fédération à Tours-Nord des présidents et trésoriers.
- 10 novembre : Concours de belote - 52 participants.

Dans un proche avenir, la délivrance des permis de pêche se fera par internet en allant sur le site [www.cartedepeche.f](http://www.cartedepeche.f). Il suffit de se laisser guider après avoir choisi votre département 37 et l'AAPPMA de CHAUMUSSAY. Sans cette information, l'association ne percevra pas les sommes qui lui sont dues. Le paiement se fait obligatoirement par carte bancaire.

En attendant, notre dévouée dépositaire est toujours à votre disposition :

**Madame Joselyne VILLAIN - 21 rue principale - 37350 CHAUMUSSAY**

**Tél. 02 47 94 54 08**



## AMICALE PETANQUE CHAUMUSSAY - LE GRAND-PRESSIGNY



L'Amicale pétanque a participé à de nombreux concours tout au long de l'année, avec un bilan sportif satisfaisant.

Pour la première fois, nous avons participé à l'international d'Espalion et au Mondial de Millau (8 participants pendant une semaine).

Lors de la première partie du concours en tête-à-tête de Millau qui comptait 2974 participants, Wilfrid a eu le privilège de jouer contre un membre de l'équipe nationale de la Côte d'Ivoire, et réussi à faire 3 points.

Toute la ville de Millau vit au rythme de la pétanque pendant une semaine. Le nombre de participants est impressionnant : 1611 équipes inscrites au concours en doublette et 1233 équipes pour le concours en triplette.

Cette année nous avons organisé deux concours de pétanque, ouverts à tous, l'un au Grand-Pressigny et l'autre à Chaumussay.

En 2015, nous prévoyons trois manifestations :

- Un concours au Grand-Pressigny le samedi 02 mai 2015, concours ouvert à tous, début des jeux à 14H30.
- 2 concours de pétanque à CHAUMUSSAY « formule toute la journée » avec repas le midi, le samedi 09 mai et le samedi 27 juin

Pour nous rejoindre, toute personne intéressée pour pratiquer la pétanque peut contacter la mairie ou le secrétaire Wilfrid au 06 50 21 06 44.

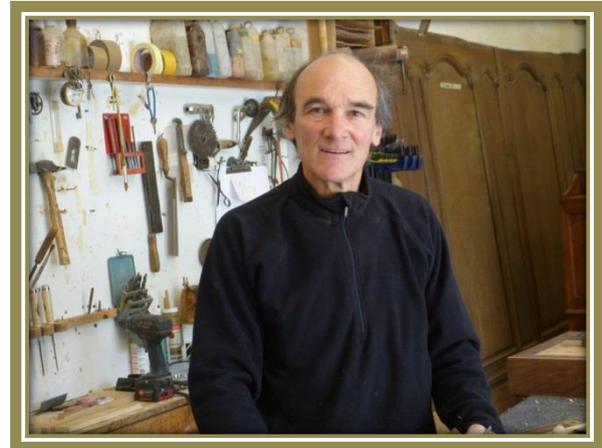
Toute l'équipe de la pétanque vous souhaite une excellente année 2015 en espérant qu'elle vous apportera bonheur et sérénité, gourmandise et belles découvertes, amour et amitié, santé et vitalité!



## Ils habitent Chaumussy



➤ Il est menuisier, ébéniste, historien du meuble et du décor. Il a restauré des boiseries de l'époque de Madame Pompadour, restitué aux commodes et aux pièces de mobilier le temps de Marie-Antoinette ; il conçoit aussi des portails massifs pour le Château de Bournazel, des portes intérieures à partie d'épaves de vantaux anciens. Il fait ce travail avec passion et amour du métier. Gouge, ciseaux, la ferrure forgée à l'atelier, l'huile végétale et le pigment naturel... suppléent la machine. Comme l'a écrit Thierry VERDIER, architecte et professeur d'histoire de l'art moderne à l'université Paul Valéry à Montpellier, « c'est toujours la même règle qui domine : celle du respect de l'authenticité et du rejet définitif du plagiat ou du simulacre. Parvenir à cette maîtrise nécessite des compétences qui vont bien au-delà des simples savoir-faire. Mais comme tout artisan digne des éloges d'un Diderot ou de l'Encyclopédie, Guy Houdayer porte en lui cette modestie qui l'amène à toujours rester en retrait derrière ses propres réalisations. »



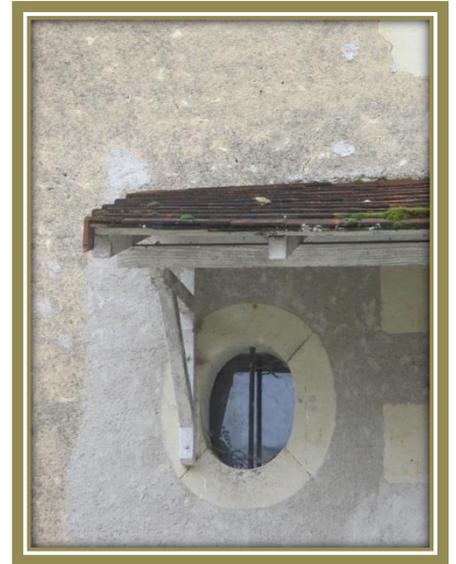
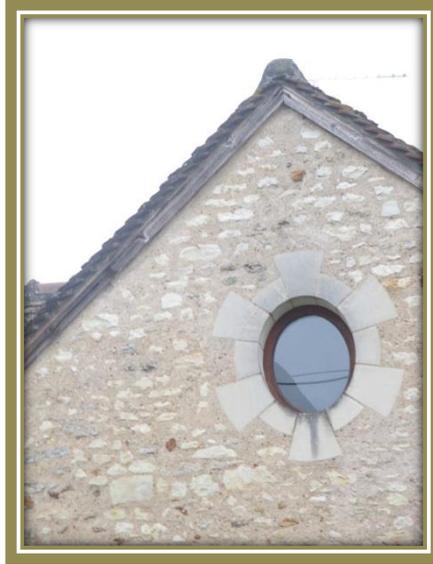
**Monsieur Guy HOUDAYER** a été distingué en 2014 par l'Académie de l'architecture dans la catégorie « Personnel de maîtrise et ouvrier ».

➤ Le livre « De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française » : « Qu'est-ce qui constitue le projet d'une langue, en quoi la langue française est-elle à nulle autre pareille ? Comment croire et comprendre qu'elle disparaît sous nos yeux à une telle vitesse, et avec elle une civilisation ?... Le lecteur hautement réjoui par l'éblouissante érudition de ce texte, trouvera, plus que la description d'un désastre à venir, un chant d'amour à notre langue, qui se pose aussi en œuvre de salut public ». **Monsieur Alain BORER**, écrivain, poète, vigoureux défenseur de la langue française, spécialiste d'Arthur Rimbaud, a reçu le prix Edouard Glissant pour l'ensemble de son œuvre.

En novembre 2014, nous avons assisté à une représentation de sa pièce « Le quadrigue invectif », vaudeville métaphysique, drame contemplatif tiré d'Icare & I don't, édition Seuil pour lequel il a reçu le prix Apollinaire 2008.



## CHAUMUSSAY ET SES LUCARNES

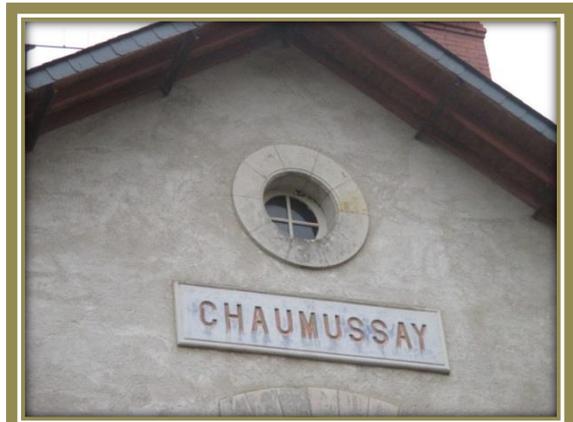


L'œil-de-bœuf est une lucarne qui orne les façades des demeures anciennes. Cette notion apparaît en architecture au 16<sup>ième</sup> siècle. Il désigne alors une lucarne dont la fenêtre est ovale ou circulaire.

L'architecture monastique fut la première à présenter ce type de lucarne qui pouvait aussi prendre la forme d'un hexagone. L'œil-de-bœuf s'agrandit même pour devenir rosace et offrir un puits de lumière filtré par les vitraux au-dessus du portail des cathédrales.

Dans l'architecture civile, il orne les dômes, les pignons et les frontons des demeures bourgeoises, des manoirs ou des châteaux.

Pas uniquement décoratif, cet ornement permet aussi de laisser entrer la lumière du jour dans de petits espaces sous les combles ou d'éclairer un escalier par la lumière naturelle. C'est également un élément de ventilation indispensable pour les combles.



L'architecture contemporaine remet l'œil-de-bœuf à l'honneur en le déclinant en demi-lunes, triangles, losanges. Les maisons d'architectes présentent fréquemment ce type d'ouverture au-dessus de l'entrée principale, dans des combles, sur un pignon, en haut d'un escalier, toujours dans le but de faire entrer la lumière.

# CHAUMUSSAY EN MUSIQUE



*Sur l'air : Le Moulin de Maître Pierre*

## I

Il fait bon dans notre village,  
Il fait bon vivre à Chaumussay.  
Ce pays a comme apanage :  
Beauté, calme et tranquillité.  
Le vieux clocher,  
Lorsque dans l'air, sa cloche sonne ;  
Semble chanter  
« Ici, la vie est douce et bonne, »  
Voyez-vous dans ce p'tit village  
Isolé, au milieu des champs,  
On comprend la leçon des sages  
Qui est de vivre simplement.

### Refrain :

Allons, gens de Chaumussay  
L'esprit serein, sourire aux lèvres,  
Vivons sans rien regretter.  
Le vrai bonheur, nous l'avons trouvé.

## II

Il fait bon dans notre village,  
Il est doux de s'y promener,  
D'admirer son beau paysage

D'y chasser et puis d'y pêcher.  
Dans le vieux bourg  
La jolie Claise, verte et brillante,  
Fait des détours,  
Tantôt très vive et tantôt lente.  
Et toujours, la douce musique  
De la source, tombant du rocher,  
Chante sa note nostalgique,  
Prend nos cœurs et les fait rêver !

### Refrain :

## III

Croyez-moi, ce petit village  
Doit avoir un charme caché.  
Peu de cars et pas de garage,  
Ni docteur, ni train, ni boucher !  
Mais quand, parfois  
Dans un accès d'humeur mauvaise,  
On dit : « Ma foi  
Loin d'ici, je serais fort aise, »  
Aussitôt, dans nos cœurs fidèles,  
Monte un nouveau regain d'amour,  
L'amertume fuit à tire d'ailes,  
Et ici ... on reste toujours !

### Dernier refrain :

Allons gens de Chaumussay  
L'esprit serein, sourire aux lèvres,  
Vivons sans rien regretter.  
Le vrai bonheur, c'est notre secret !  
Rions, soyons toujours gais,  
Chantons en cœur :  
« Vive Chaumussay  
Vive Chaumussay ! »



## DES ASSOCIATIONS A VOTRE SERVICE



### ➤ CROIX-ROUGE FRANÇAISE :

La délégation de Haute-Touraine :

- ✓ 4 épiceries sociales et une distribution alimentaire qui viennent en aide chaque mois aux personnes disposant de moins de sept euros par jour pour leur nourriture.
- ✓ 4 vesti-boutiques qui vous accueillent soit pour recevoir vos dons de vêtements en bon état soit pour vous permettre d'en récupérer contre un modeste don.
- ✓ Sur présentation d'un dossier par un travailleur social, des aides financières (dons ou prêts) sont allouées pour participer au règlement de factures d'eau, d'électricité, de fuel, de transports...
- ✓ 2 actions de formation contre l'illettrisme pour des adultes qui ont plus ou moins oublié leurs connaissances scolaires.
- ✓ 4 groupes de visite en EHPAD suivant une convention signée avec ces établissements.
- ✓ 3 cantons où nous participons à la publicité pour les collectes de sang.
- ✓ Une équipe secouriste pour assurer :
  - des postes de secours préventifs sur diverses manifestations
  - des formations « grand public » en direction des enfants ou des adultes.
- ✓ 1 équipe d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou industrielle.

Toutes ces actions sont possibles grâce à la mobilisation de 130 bénévoles et à l'appui des municipalités. Pour mieux accompagner en 2015 ceux qui souffrent le plus de la crise nous aurons besoin de nouveaux bénévoles et de moyens financiers.

Si vous partagez nos valeurs, si vous souhaitez participer au maintien du lien social entre les habitants de nos communes, n'hésitez pas à nous contacter !

#### **Avis de recherche**

Dans le cadre d'une exposition cet été, nous sommes à la recherche de documents, cartes postales, photos... pouvant faire référence à la Croix-Rouge et son action au cours de l'histoire dans notre Touraine du Sud. Accepteriez-vous de nous les prêter pour l'organisation de cette fête ? Les photos et documents originaux vous seront restitués après avoir été scannés.

Vous pouvez contacter Jean-Claude GALLAND ou Fabienne BRUNEAU.

### ➤ RESTO DU COEUR :

Permanence tous les vendredis de décembre à avril à la Salle des Fêtes de Preuilly de 9h45 à 11h00.



➤ **PRESENCE VERTE TOURAINE :**

Une chute, un malaise, ou simplement besoin d'être rassuré,

**PRESENCE VERTE TOURAINE**

Votre service de téléassistance

Un secours rapide et adapté 24h/24.

**BLOIS : 19 Avenue de Vendôme - Tél. 02 54 44 87 26**

**TOURS : 31 Rue Michelet - Tél. 02 47 31 61 96**

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)



La Présence Verte Touraine intervient pour :

✓ La téléassistance à domicile



Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur et d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné.

Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte qui envoie immédiatement les secours adaptés.

Lorsque l'utilisation d'un déclencheur classique est inadaptée, des déclencheurs spécifiques sont disponibles sans majoration de tarif (déclencheur à effleurement, à écrasement, au souffle, détecteur de chute lourde). La location d'un déclencheur supplémentaire est également possible.

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général (APA), les caisses de retraite, et les communes.

Les conseillers Présence Verte sont là pour renseigner et aider les abonnés à accomplir les démarches pour en bénéficier.

L'association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur le revenu peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Le contrat prend effet le jour de l'installation et se renouvelle par tacite reconduction.

Le contrat peut être résilié, sans frais, à tout moment par simple lettre quel que soit le motif.

✓ La téléassistance mobile

La téléassistance mobile est un complément à la téléassistance à domicile. Elle est plus particulièrement destinée à des travailleurs isolés évoluant dans un contexte à risques ou à des personnes pratiquant des loisirs en solo.

L'abonné est équipé d'un appareil lui permettant, 24h/24, de lancer une alarme à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de besoin.

La centrale d'écoute géolocalise immédiatement l'abonné et envoie sur place les secours adaptés. Ce service est disponible en France

✓ La domotique

- Les détecteurs de fumée
- Les détecteurs de monoxyde de carbone

Dans le cadre du Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011, l'installation de détecteurs de fumée normalisés est obligatoire dans tous les lieux d'habitation, avant le 08 mars 2015. Présence Verte propose à ses abonnés l'installation de détecteurs communicants.

A la différence des détecteurs classiques que l'on peut trouver dans le commerce, les détecteurs installés par les conseillers Présence Verte sont associés au transmetteur et permettent, ainsi, de lancer une alarme à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du matériel. Toutes personnes, même les plus fragilisées, à mobilité réduite, mal entendant ou mal voyantes sont sécurisées et rassurées par ce fonctionnement qui leur garantit un secours immédiat.

- Le balisage lumineux

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile, le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.

Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes.

Grâce au détecteur de mouvement installé à environ 30 cm du sol, la personne qui s'assoit au bord du lit déclenche automatiquement l'allumage de la lumière habituelle et rassurante de sa chambre.

Ces détecteurs de mouvement radio peuvent également être installés sur le parcours (chambre, couloir, toilettes) permettant un balisage complet et une sécurisation totale de la personne.

➤ **CLIC SUD-TOURAIN** (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

N'hésitez pas à nous contacter : 17 rue de l'église 37240 LIGUEIL  
☎ 02 47 92 09 72 Fax 02 47 92 07 46  
courriel : [clicsudtouraine@wanadoo.fr](mailto:clicsudtouraine@wanadoo.fr)



Ni gestionnaire de service, ni service social, le CLIC Sud-Touraine est une association loi 1901 créée en 2003 par des professionnels du secteur médical, sanitaire et social avec le soutien d'élus locaux grâce au concours de la DDASS et du Conseil Général et aujourd'hui de celui des Communautés de Communes.

Par convention avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire et la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, il lui a été confié la mission dite « Pôle Autonomie » pour le territoire de l'arrondissement de Loches.

Le CLIC Sud-Touraine est labellisé niveau 3, il est là pour :

- ✓ Informer, soutenir et conseiller.
- ✓ Orienter en aidant dans les démarches.
- ✓ Développer en partenariat avec les élus, les professionnels et les bénévoles, des actions locales en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.

Parce que vieillir est naturel,  
Ensemble, agissons au mieux dans l'intérêt de nos aînés.



## Les après-midi d'AGEVIE, accueil de jour

N'hésitez pas à nous contacter : Accueil tous les mardis de 10h à 17h  
A la salle communale de St FLOVIER  
☎ 06 32 60 81 24



Accompagnés par deux animatrices, différents ateliers sont proposés : discussions, ateliers artistiques et manuels, musique et chants, jeux de mémoire, gymnastique douce... Chacun peut participer à son rythme selon ses envies avec **beaucoup de bonne humeur**.

Ces journées constituent une véritable occasion **de sortir de chez soi** et de rencontrer du monde. C'est aussi un service qui permet de **seconder l'entourage** dans

l'accompagnement de leur parent âgé. Des intervenants compétents font en sorte que les petits soucis de chacun ne soient pas un problème pour venir.

**L'organisation du transport depuis le domicile au lieu d'accueil peut être mise en place à la demande.**

## TOURAINES ALZHEIMER :

Présente dans le département depuis 20 ans, Touraines Alzheimer est une association de bénévoles dont le but est de venir en aide aux familles dont un membre est atteint de cette pathologie ou d'une maladie apparentée.

Pour épauler ces familles, l'association Touraines Alzheimer propose :

✓ des permanences d'accueil, d'écoute mais aussi d'informations sociales, juridiques, financières, médicales et psychologiques, facilitant le maintien à domicile.

Et accueil téléphonique pour toute personne et tout renseignement, au  
**02 7 43 01 55**

## ENTRAIDE DE LA TOURAINES DU SUD :

18, rue le Savoureux – **37350 LE PETIT PRESSIGNY**  
☎ : 02 47 94 97 74 – Fax : 02 47 91 08 23 – courriel : [entraide.touraine.sud@wanadoo.fr](mailto:entraide.touraine.sud@wanadoo.fr)  
Association Intermédiaire – Agrément N° : 37016



**Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00  
fermés le mercredi après-midi.**

**« Une Association Intermédiaire est un maillon essentiel de l'Insertion par l'Activité Economique »**

L'Entraide de la Touraine du Sud est une Association Intermédiaire ; son territoire d'intervention s'étend sur la Communauté de Communes de la Touraine du Sud ;

« Une Association Intermédiaire a pour mission l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi ; l'A.I met ces personnes à disposition de particuliers, d'associations, de collectivités locales, d'artisans et d'entreprises.

Les personnes qu'elle recrute ont un **statut de salarié** : elles bénéficient d'un salaire calculé sur le nombre d'heures travaillées et signent un CDD dit d'usage...

Parallèlement, l'AI met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement en vue de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de ses salariés.

Cet accompagnement vise à lever les freins à l'emploi et à renforcer l'employabilité et l'autonomie de la personne.

✓ **Avantage fiscal pour les Particuliers**

Ayant recours à une association agréée par l'Etat, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes versées pour les missions de services à la personne (SAP) réalisées à votre domicile : entretien de la maison, repassage, garde d'enfants de + de 3 ans, jardinage...

✓ **La souplesse : Des prestations à la carte**

**Vous avez besoin d'aide pour quelques heures ou quelques jours ?**

Ensemble nous examinerons votre demande et à partir de notre connaissance des personnes inscrites à notre fichier, nous trouverons le Demandeur d'emploi qui répondra le mieux à vos besoins.

✓ **La simplicité : Aucune démarche administrative**

Afin de vous libérer de toutes les formalités administratives (déclaration préalable à l'embauche, contrat de travail, URSSAF, POLE EMPLOI...) nous sommes « **L'EMPLOYEUR** ». Au début de chaque mission, nous établissons un contrat de mise à disposition précisant la nature de la tâche à effectuer ; Vous en déterminerez vous-même les horaires et la durée. Vous êtes « **L'UTILISATEUR** ».

***Tout contrat doit impérativement être retourné à l'Association en fin de mois, rempli et signé des deux parties. Le salarié recevra un bulletin de salaire et l'utilisateur une facture.***

✓ **La solution par l'Insertion**

***Vous êtes un Particulier*** : Facilitez votre quotidien, confiez vos missions de ménage, repassage, jardinage, entretien d'espaces verts, petits travaux de bricolage, petits travaux de bâtiment, peinture, petite maçonnerie, manutention, aide au déménagement, débarras...

***Vous êtes une Association, une Collectivité*** : Pour des remplacements ponctuels, vous seconderez lors de manifestations, vins d'honneur, nettoyage salle des fêtes, vaisselle...

***Vous êtes un Artisan, une Entreprise, un Agriculteur*** : Ayez le réflexe d'un dépannage rapide, pour pallier à l'absence d'un salarié, pour faire face à une période de surcroît d'activité ou pour des travaux saisonniers...

### ➤ LA MISSION LOCALE :

La Mission Locale est une association financée exclusivement par des fonds publics (Etat, Région, Europe et Communautés de communes) pour assurer une mission de service public : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant quitté le système scolaire.

En 2014, 235 jeunes de la Communauté de communes de la Touraine du Sud, dont 2 habitent Chaumussay, ont bénéficié de ses services.

Vous avez entre 16 et 26 ans, vous avez des difficultés pour trouver une formation, un travail,

Vous êtes parents, votre fils, votre fille ne trouve pas d'emploi, veut se qualifier mais ne sait pas à qui s'adresser,

Prenez rendez-vous avec un conseiller au [02 47 94 06 46](tel:0247940646) ou présentez-vous à la **Mission Locale, Maison de l'Emploi et des Entreprises de la Touraine Côté Sud (MEETS)** : [1 place du Maréchal Leclerc 37600 Beaulieu-les-Loches](#) et pour plus d'information vous pouvez vous connecter au site de la mission locale :

[www.ml-tourainecotesud.fr](http://www.ml-tourainecotesud.fr)

Permanence à Preuilly-sur-Claise : tous les 15 jours sur rendez-vous au RSP.



La Mission Locale, c'est aussi

#### ✓ Pour les ENTREPRISES

- Aide au recrutement : Informations sur les Contrats de travail
- Mise en relation avec des jeunes, période d'observation en entreprises (stage)
- Maintien dans l'emploi : Préparation du jeune à l'entrée en entreprise, accompagnement pendant les premiers mois du contrat...
- Conseil sur les formations et la VAE pour les salariés et entrepreneurs

#### ✓ Un conseil VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La Mission Locale est Point Relais Conseil V A E. Elle informe toute personne, sans conditions d'âge, sur les procédures et les démarches... Pour cela, des informations collectives sont proposées tous les mois.

Pour vous aider, des conseillers assurent des entretiens individuels pour évaluer avec vous la pertinence d'engager une démarche de validation.

### ➤ LA MSA BERRY-TOURAINÉ :



L'essentiel & plus encore

**MSA Berry-Touraine**

**19 Avenue de Vendôme - CS 72301 - 41023 BLOIS Cedex**

**02 54 44 87 87**

**[www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr)**

Trois points d'accueil : Tours - Chinon - Loches

**du 12 au 27**



### **Donnez votre voix pour une protection sociale forte et équitable**

La MSA Berry-Touraine gère l'ensemble de la protection sociale des exploitants, salariés, employeurs de main-d'oeuvre et retraités agricoles, soit près de 80 000 personnes.

Du 12 au 27 janvier 2015 et comme tous les 5 ans, les assurés agricoles vont élire les délégués qui les représenteront. Chaque voix compte : voter, c'est agir pour soi et pour les autres. Vous devenez ainsi acteur de votre protection sociale tout en participant à la vie démocratique de votre MSA.

#### Pourquoi voter ?

- Parce que la MSA fait évoluer la protection sociale : retraite complémentaire pour les exploitants, création d'un régime d'indemnités journalières, réforme permettant d'augmenter la retraite complémentaire, etc...
- Parce que la MSA défend le principe de la solidarité
- Parce que la MSA est un interlocuteur unique car elle gère la protection sociale dans son ensemble (famille, santé, retraite, etc...)
- Parce que la MSA est un acteur de terrain grâce à son personnel et ses points d'accueil présents sur les départements qu'elle gère
- Parce que la MSA est le seul régime qui élit ses représentants

#### Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Organisés au sein de 61 échelons locaux, les délégués sont un relais entre les ressortissants agricoles et la MSA. Mobilisés, ils représentent la MSA en participant à des projets locaux pour faciliter la vie des adhérents.

#### ➤ ENSEMBLE CONTRE LE CANCER :

Dès **50 ans**, le dépistage, c'est **tous les 2 ans** !

En effet, à partir de 50 ans, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes et seront renouvelés tous les 2 ans. En Indre-et-Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemocult II®, pour le dépistage organisé du cancer colorectal.

Ces examens sont pris en charge à **100%** par l'assurance maladie.



ENSEMBLE CONTRE  
le cancer.

 La mammographie : En Indre-et-Loire, **65%** des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **2 340 cancers** du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

*Canton de PREUILLY-sur-CLAISE : 57%      Commune de CHAUMUSSAY : 60%*  
*de la population ont participé au dépistage organisé du cancer du sein*

 Le test Hemocult II® : En Indre-et-Loire, environ **40%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **540 cancers** ont été diagnostiqués et des **polypes** ont été retirés **chez 2520 personnes**.

*Canton de PREUILLY-sur-CLAISE : 38%      Commune de CHAUMUSSAY : 38%*  
*de la population ont participé au dépistage organisé du cancer colorectal*

Depuis 2010, le CCDC est en charge du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.

- Le **frottis cervico-utérin** est recommandé de **25 à 65 ans tous les 3 ans** après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle. Le CCDC incite les femmes non dépistées depuis 3 ans à consulter leur médecin traitant, gynécologue, sage-femme pour se faire dépister.
- La **vaccination préventive** contre les papillomavirus entre **11 et 14 ans** (rattrapage jusqu'à 19 ans) est également un moyen de prévention contre le cancer du col de l'utérus.

*Participation dans votre canton : 50 %    Participation dans votre commune : 51 %*

**N'hésitez plus, ne laissez pas passer votre tour,  
ces examens peuvent vous sauver la vie.**

Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner.

Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appelez le CCDC au [02 47 47 98 92](tel:0247479892).

## ➤ C.A.U.E.

### **Des conseils architecturaux gratuits**

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire (CAUE 37) créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 est domicilié sur la ville de Tours depuis son ouverture en 2010. Sa vocation est de promouvoir la qualité architecturale et paysagère et de préserver le cadre bâti. Ses missions répondent aux besoins des particuliers et des collectivités.

### **Pour les candidats à la construction, le conseil aux particuliers**

Qu'il s'agisse d'une construction, d'une rénovation, d'un agrandissement, d'un achat de terrain ou de maison, de l'édification d'une clôture voire de la réhabilitation d'un bâtiment, nous vous conseillons dans votre projet, vous décidez ensuite.

Afin de préparer ce rendez-vous d'une durée moyenne d'une heure, veuillez nous contacter par mail au [caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr) ou par téléphone au [02 47 31 13 40](tel:0247311340).

### **À partir du 5 Janvier 2015, notre calendrier change**

Nous recevrons également les particuliers de 10h à 16h sur les quatre communes suivantes : Chinon (salle de la Mairie), tous les 1er lundis de chaque mois - Amboise (salle d'accueil, hall de la Mairie), tous les 2e lundis de chaque mois - Château-Renault (accueil Communauté de communes), tous les 2e mardis de chaque mois - Loches (centre social, 7 rue de Tours), tous les 1er jeudis de chaque mois. Et de 9h à 17h, à Tours (au CAUE), tous les mercredis de chaque mois. Ce, toujours sur rendez-vous auprès du CAUE.

Pour nous contacter :

[CAUE 37 - 45 rue Bernard Palissy, 37000 Tours.](mailto:caue37@caue37.fr)

[Tél. : 02 47 31 13 40](tel:0247311340) - [courriel : caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr).

[Notre site Web : www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)



## ➤ GITES DE FRANCE

Le réseau national Gîtes de France, partenaire privilégié des collectivités locales a développé, depuis près de 40 ans en Touraine, le concept d'hébergement chez l'habitant sous forme de gîtes, de chambres d'hôtes ou de campings.

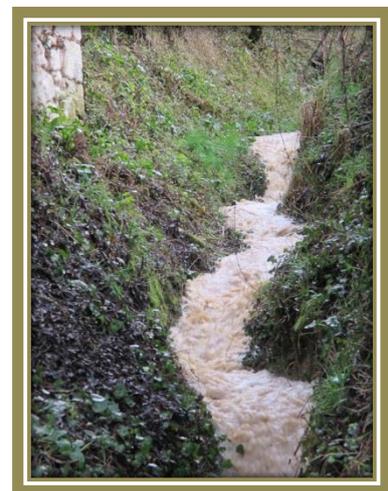
Vous disposez d'une maison, d'une grange ou d'un appartement que vous souhaitez transformer en hébergement touristique, pour éviter les erreurs susceptibles de compromettre le succès de votre projet et optimiser votre investissement, nous vous invitons à vous rapprocher du Relais des Gîtes de France de Touraine.

Les conseillers techniques, experts dans le domaine, sauront vous apporter les conseils appropriés à votre projet personnel : visite sur place, prise en compte de votre budget, estimation des revenus envisageables, solutions pour la promotion et la réservation, constitution d'un dossier de subvention si le projet répond aux critères des collectivités publiques, tec.

Gîtes de France de Touraine

75 Av. de la République - CS 60443 - 37174 CHAMBRAY-LES TOURS CEDEX

Tél. 02 47 27 73 47



---

## **SORTEZ A CHAUMUSSAY ! ANNEE 2015**



Vendredi 09 janvier	Vœux de la municipalité
Dimanche 08 février	Concours de Belote - Société de Pêche "Le Dard"
Samedi 28 Février	Concours de Belote - Amicale des Anciens
Dimanche 22 Mars	Elections départementales
Dimanche 29 Mars	Elections départementales
Vendredi 10 avril	Thé dansant - Amicale des Anciens
Samedi 18 Avril	Concert - Le P'tit Paumé
Samedi 02 mai	Randonnée - Amicale des Anciens
<b>Vendredi 08 mai</b>	<b>Fête de la Victoire 1945</b>
Samedi 09 mai	Concours de pétanque - Amicale de la Pétanque
Samedi 16 mai	Repas - Amicale des Anciens
Samedi 06 juin	Randonnée pédestre semi-nocturne - Fêtes et Animations
Samedi 27 juin	Concours de pétanque - Amicale de la Pétanque
Samedi 27 juin	Fête des voisins - Fêtes et Animations
Samedi 04 juillet	Loto 20h30 - Comité des Fêtes
Samedi 11 juillet	} Ball Trap - Association de chasse La Rocherie
Dimanche 12 juillet	
Samedi 18 juillet	Cinéma en plein air - Comité des Fêtes
Dimanche 19 juillet	Concours de pêche - Société de pêche "Le Dard"
Samedi 08 août	Jour d'Hier
Dimanche 30 août	Foulées, Marché paysan, Vide-greniers - Comité des Fêtes
Dimanche 06 septembre	Randonnée pédestre - Fêtes et Animations
Mardi 10 novembre	Concours de belote - Société de pêche "Le Dard" (13 h 30)
<b>Mardi 11 novembre</b>	<b>Fête de l'Armistice 1918</b>
Samedi 14 novembre	Loto « Autour de la gourmandise » - Comité des Fêtes
Vendredi 27 novembre	Concours de Belote - Amicale des Anciens
Vendredi 04 décembre	Arbre de Noël - Comité des Fêtes
<b>Samedi 05 décembre</b>	<b>Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie</b>